Les Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 2 *" Réfléchir à changer "* Juin – Août 1999

Editorial 1
Massa Coulibaly

Economie africaine et ordre Social Industrialisant 3
Karamoko Kané

La monnaie face à la théorie de la mesure 9
Dr. Lamine Kéïta

Les déterminants des flux de capitaux privés internationaux 21
Batana Yélé Maweki

Zéro n'est pas naturel 31
Massa Coulibaly

Macro et microéconomie de la dévaluation 32
Abdramane Traoré

Analyse économique des choix de recours thérapeutique 41
Gilles Armand Sossou

Connaître l'UEMOA 54
Massa Coulibaly

Tradition et bien être familial 68
Moussa Coumaré

Wassili Leontief et son œuvre 74
Massa Coulibaly

BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax.(223) 20 28 76 95 Email. great@greatmali.net

Editorial

Massa Coulibaly

La revue ''Les great cahiers'' rappelle aux chercheurs qu'un article scientifique doit apporter des éléments de réponse à un certain nombre de questions, entre autres :

- A quel genre de problème s'attaque-t-on ?
- Qu'est-ce qu'on en fait ?
- A quoi applique-t-on la réflexion ?
- Quelle méthodologie utilise-t-on ?
- De quelle littérature (voire de quels auteurs) s'inspire-t-on principalement ?

☛ Il n'y a rien de plus périlleux que commenter le papier d'un plus gradé que soi. La brièveté du propos aide heureusement à éviter de trop étaler son ignorance. Le concept d'ordre industrialisant me semble aller dans la logique de l'impact dialectique de la culture sur le développement, une sorte de cercle, vertueux pour les uns, vicieux pour les autres. Moi je suis tenté de dire que si l'histoire nous donne des repères de l'environnement industrialisant, une projection dans le futur, même la plus fantaisiste devrait tout autant amener à rechercher les étapes et conditions de réalisation de l'idéal projeté; construire le présent non pas à partir du passé mais de l'avenir. Le débat que soulève ici le Professeur Kané mérite d'être poursuivi car la question du développement réel de nos sociétés n'est pas une vue de l'esprit mais une question vitale qui conditionne le devenir de millions d'êtres humains.

☛ Décidément Dr Kéïta tient à clarifier les problèmes que pose la théorie de la mesure puisqu'il intervient sur le sujet pour la deuxième fois dans nos colonnes. Les questions monétaires sont le terrain privilégié de l'auteur pour faire ressortir les difficultés de mesure, difficultés tant liées à l'objet à mesurer qu'à l'instrument de mesure. On déplorera toutefois que l'article ne pose pas la question de l'avenir du franc cfa en guise d'illustration de la théorie développée (théorie de la monnaie ou théorie de la valeur (Smith, Ricardo, Marx, Keynes)).

☛ L'impératif de l'investissement privé étranger n'est pas simplement une question d'insuffisance de l'épargne intérieur, c'est aussi une question de participation à la distribution du capital mondial au service de l'économie mondiale. D'où l'effort inlassable de recherche, comme le réussit merveilleusement bien Monsieur Batana, de facteurs d'attraction dudit capital dans un espace national donné. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions sur la fidélité du capital, les atouts d'ici sont les inconvénients de là, les avantages d'hier, les désavantages d'aujourd'hui.

☛ La dévaluation du franc CFA semble avoir donné suffisamment d'occasions de publication et de prise de position aux universitaires africains. Le bilan de la dévaluation est un exercice où on échappe difficilement au pêché d'inscrire à son passif ce pour quoi il n'est pour rien ou au contraire de lui attribuer un mérite

pour lequel il ne se reconnaît aucun effort. Monsieur Traoré met en relief la contradiction apparente entre des indicateurs macro-économiques au vert et un panier de la ménagère désespérément vide, à moins que les deux effets ne soient contenus dans la même mesure de politique monétaire. La question mériterait d'être approfondie e.g. en examinant de plus près les indicateurs de mesure utilisés ou en explorant la théorie de la croissance économique insuffisante qui admet bien que le verre est agité mais le sucre n'est pas encore dissout.

- Lorsqu'on dit que A détermine vraisemblablement B alors que C est sans influence sur B, on ne dit pas encore si A détermine B grâce à C ou non. Que Monsieur Sossou ne doute peut être pas que la disponibilité soit un facteur de consommation de services de santé, encore faut-il qu'il cherche à identifier les facteurs d'implantation des infrastructures sanitaires; des études récentes au Mali tendraient à montrer que la santé n'est pas un facteur déterminant mais plutôt déterminé.

- Monsieur Coulibaly partage l'hypothèse selon laquelle l'intégration économique est bénéfique aux pays membres à cause de la libéralisation des échanges, de l'élargissement des marchés et des transferts de savoir et de savoir faire. Si l'UEMOA n'est pas une zone optimale, pourquoi poursuivre l'expérience. Justement pour rentabiliser les investissements consentis et tirer avantage des acquis e.g. politique monétaire commune et existence de flux commerciaux anciens. La réflexion mériterait d'être étendue à l'ensemble des espaces intégrateurs e.g. CEDEAO, etc.

- J'encourage vivement le jeune assistant Moussa Coumaré à se faire publier dans la revue, ceci lui est d'autant plus facile qu'il anime beaucoup de conférences et séminaires dans le cadre de la Cellule de perfectionnement en administration et gestion (CEPAG) de l'ENA de Bamako. Ce serait aussi justice pour son effort personnel à l'émergence d'un centre de recherche en économie et sciences sociales. L'intérêt de ce premier essai réside dans le contexte général actuel où la "pensée mondiale" accorde une place de choix aux réflexions sur la problématique du genre, aussi bien dans l'économie, la société que dans des entités plus restreintes comme la famille.

Ce deuxième numéro a moins souffert de la rareté des articles (ni même de leur qualité) que de la disponibilité du comité de lecture et surtout de l'Administration technique qui fait le travail ingrat de mise en forme. C'est dire que nous avons encore beaucoup d'effort à faire. Une revue c'est donc aussi de la volonté, de la générosité et de la sueur sous la pluie. Tant que la récompense est au bout l'on en aura pour son effort. Il n'y a de mérite que de récompense.

Bamako, le 1er juillet 1999

Le GREAT coordonnateur

Economie du développement et industrialisation en Afrique – Le concept d'ordre social industrialisant

Pr. Karamoko Kané*

Résumé

Le développement économique et social de l'Afrique est impératif. Au regard de l'histoire tout au moins, cela passe par un réel processus d'industrialisation, transformation des produits locaux, import - substitution, peu importe. Du point de vue de la pensée, l'économie du développement a produit un arsenal important d'outils d'analyse et de planification de la société industrielle supposée se substituer aux économies africaines archaïques et en crise structurelle profonde. De cet arsenal, un concept mérite particulièrement d'être étudié, celui d'ordre social industrialisant. Ce concept peut s'opérationnaliser sur la problématique de l'industrialisation en Afrique. C'est ce que nous entreprenons dans cet article.

Introduction

Depuis le début des années 1990, il s'est enclenché un renouvellement de l'analyse économique du développement reposant sur une plus grande importance accordée aux attitudes culturelles et au cadre institutionnel pour expliquer les réponses d'une société au changement. Ce renouvellement, à partir des études d'organisation industrielle, fait porter l'intérêt des théoriciens du développement économique sur les comportements stratégiques des individus et groupes organisés afin de dégager les principes directeurs pour la définition et l'application de stratégies, de développement pertinentes. Les institutions étant des ensembles de normes, de règles et de comportements, leur prise en compte dans l'analyse conduit à considérer comme endogènes les comportements stratégiques de tous les acteurs du développement : à la fois les décideurs, les organisations et les individus constituant la société civile. Avec cette nouvelle conception de la politique économique, une politique de développement se présente comme le produit endogène, dans un cadre institutionnel donné, des stratégies multiples développées par les différents agents ayant tous leurs objectifs précis. Dans un tel contexte, l'analyse positive de la politique de développement revient à expliquer les politiques suivies en fonction des institutions existantes et des normes sociales. L'analyse normative consiste à rechercher, les normes sociales étant données, quelles sont les institutions qui conduisent aux

* Agrégé de Sciences Economiques, Directeur du Programme de troisième cycle inter universitaire (PTCI)

meilleurs résultats. Dans une deuxième étape et sur la longue période, cette démarche analytique amène à considérer les institutions et les normes sociales elles-mêmes comme endogènes, avec comme objectif l'indentification des facteurs déterminant l'émergence d'institutions et de normes sociales nouvelles.

La nouvelle économie du développement s'interroge d'abord sur l'action de l'Etat en faveur du développement. S'il se trouve que l'Etat ne joue aucun rôle en faveur du développement, elle explique de trois manières, ces explications n'étant pas exclusives les unes des autres :

- la seule motivation de ceux qui exercent le pouvoir est de s'y maintenir et ils font tout pour cela si bien que l'électeur médian, dans le cas d'une démocratie pluraliste,détermine leurs choix économique ;
- l'Etat est prédateur pour son propre compte ;
- l'Etat a bien le développement économique comme objectif, mais il a perdu son pouvoir au profit de groupes de pression qui détournent les initiatives étatiques pour les mettre au service de leurs seuls intérêts.

L'économie du développement s'interroge ensuite sur les mécanismes propres à déclencher le processus du développement et sut les stratégies étatiques qui peuvent être les plus efficaces.

1. Le concept d'ordre social industrialisant

En nous plaçant dans le cadre de la nouvelle économie du développement, nous allons revenir sur un concept introduit au début des années 1980 par H. AUJAC et qui nous semble d'un caractère opérationnel porteur dans la nouvelle orientation analytique de l'économie du développement : le concept d'ordre social industrialisant.

Le concept repose sur l'idée déjà fort ancienne que tous les systèmes de valeurs, tous les cadres institutionnels et toute les civilisations ne sont pas aptes à promouvoir l'industrialisation, et le concept d'ordre social industrialisant permet justement de faire une distinction conceptuellement fructueuse entre les sociétés qui réussi à monter dans le train du développement industriel et celles qui restent encore sur les quais. L'ordre social global est celui qui dans toute société assure la domination de certains individus ou groupes d'individus sur la masse des autres. De par cette hiérarchie qui s'est établie et consolidée au cours des siècles, chacun par devoir obéit dans la famille, dans l'armée ou dans la nation à son supérieur qui, en retour lui doit aide et protection. Toute société humaine se caractérise ainsi par un certain ordre social global.

Pour que la société puisse amorcer le développement industriel, il faut qu'apparaisse et se développe un ordre social industrialisant à l'intérieur de l'ordre social global. Un ordre social industrialisant se constitue lorsque trois conditions sont réunies :

- un groupe dominant apparaît à coté du pouvoir politique qui parvient à faire accepter par une partie importante de la population l'idée de travailler pour lui pour des finalités obéissant à des normes sociales dont ce groupe dominant est le principal juge ;
- les membres du groupe dominant sont convaincus que le processus d'industrialisation est le moyen le plus efficace pour atteindre leurs objectifs personnels ;
- le groupe dominant est autonome par rapport à l'ordre social global

Toutes les études historiques sur la révolution industrielle débouchent sur le constat que l'Occident ne connut une croissance économique continue qu'à partir du moment où il se forma une sphère économique indépendante de l'autorité politique et religieuse. L'ordre social industriel par son apparition au sein de l'ordre social global, consacra l'émergence d'une institution nouvelle : l'entreprise non familiale.

L'ordre industriel nouveau apparut progressivement avec l'activité des négociants- fabricants vendant des produits manufacturés d'abord élaborés par des ouvriers à domicile, à qui ils procurent les matières premières, et qu'il finissent par rassembler dans des fabriques, se transformant ainsi en capitalistes industriels.

Ces capitalistes, autonomes dans leurs comportements par rapport à l'ordre social global, obéissent à des motivations et à des valeurs sociales particulières : d'une part, la recherche du profit personnel et l'acceptation de la compétition comme normes sociales, de l'autre -au sein du reste de l'ordre social global- la soumission à des supérieurs politiques et religieux, le dévouement au groupe et un respect sacral pour l'ordre sociale existant.

Le japon de la révolution du Meiji (1868). Fut la première preuve que d'autres cultures que la culture occidentale étaient compatible avec l'émergence d'un ordre social industriel au sein de l'ordre social global. Là, un Etat néo-féodal a su développer un capitalisme d'abord d'Etat, puis privé. Avant les interventions américaine et britannique pour obliger le japon à ouvrir ses ports, au commerce extérieur, la société japonaise est structurée sur quatre niveaux :

- l'empereur, d'essence divine et sans pouvoir réel ;
- le shogun un chef militaire exerçant parallèlement à la, dynastie impériale, la réalité du pouvoir ;

- la caste militaire des samouraï, formés de seigneur et de vassaux ;
- le peuple, composé de paysan (l'immense majorité) travaillant les terres des samouraïs et aussi de commerçant et d'artisans.

Le shogun en cédant aux étrangers se déconsidéra. L'empereur reprit le pouvoir (restauration Meiji) et, avec l'aide des jeunes samouraïs regroupés autour de lui, entreprit de renforcer l'indépendance du pays, ce qui ne pouvait se faire selon eux qu'en bâtissant une industrie nationale puissante : création d'industries d'armements, d'industries sidérurgies, de chantiers navals, investissements en infrastructures (ponts, routes voies ferrées).

2. Les économies africaines et l'ordre social industrialisant

La culture d'un pays peut se définir comme l'ensemble des valeurs, des croyances te des attitudes qui déterminent les priorités individuelles et sociales, l'éthique, les droits et les obligations, etc.… et qui se traduisent par des institutions spécifique. Dès lors, on peut penser que telle culture nationale fera que l'ordre social global sera industrialisant, alors que telle autre aura le résultat contraire. A l'aube du vingt-et-unième siècle, un fait analytique majeur est l'hétérogénéité progressive de l'ancien Tiers-monde. L'image du pays en voie de développement exportateur de matière première et importateur de biens manufacturés n'est plus valable que pour l'Amérique centrale et l'Afrique sub-saharienne. Le défi que n'ont pas su relever les pays africains est celui du développement industriel, et leur échec dans ce domaine autorise à s'interroger sur l'impact des phénomènes culturels et institutionnels sur le décollage industriel de ces économies.

La présente réflexion ne porte pas évidemment sur l'existence en Afrique d'agents économiques qui, de bonne foi, se déclarent entrepreneurs industriels. Il s'agit de savoir si, au-delà de leur volonté individuelle d'investir dans l'industrie, leurs motivations,leur éthique font d'eux ce groupe dominant convaincu que l'industrialisation est le moyen le plus efficace pour s'enrichir. Nous savons qu'un tel groupe pour réellement promouvoir l'industrialisation doit accepter en son sein et contre tous les concurrents potentiels - notamment étranger – une compétition stimulante parce que basées sur la recherche de l'efficacité ; Dans les économies africaines, il n'est pas aujourd'hui acquis que ceux qui entreprennent dans l'industrie se soient affranchis et aient acquis une autonomie significative par rapport aux sphères domestique, politique et religieuse de la vie en société. L'esprit de solidarité entre les membres de la famille demeure une valeur dominante, comparée au principe de rentabilité, et les personnes qui ignorent cet esprit sont socialement marginalisées ce que tout le monde n'est pas apte à supporter. Dans le même temps, la familles est définie au sens le

plus large si bien que celui qui ‘’a réussi’’ doit entretenir les parents les plus éloignés s’ils n’ont pas d’emploi, et même s’ils ne désirent pas en chercher.

Dans ces économie, l’entreprise n’est pas encore devenue une institution autonome par rapport aux autres institutions de l’ordre social global, les relations non fondées sur la recherche de la rentabilité, familiales ou autres, interférant dans les critères d’embauche, et les palabres familiales servant très souvent à lever toutes les sanctions. En d’autres termes, le rapport à l’argent n’est pas celui de l’entrepreneur capitaliste. D’ailleurs, l’étalage de la fortune, et la prodigalité est socialement tenu en haute estime. En faisant étalage d’une richesse, qui bien souvent au plan comptable n’existe pas, il s’agit de faire croire que l’on ‘’possède de l’argent’’, comportement qui n’a rien avoir avec éthique de l’entrepreneur capitaliste et surtout à multiplier les quémandeurs que l’on ne peut pas conduire, l’ordre social dans ces conditions, est peu apte à promouvoir l’émergence d’une société industrielle.

L’industrialisation des économies africaines pourrait a priori reposer sur l’investissement privé étranger, l’ordre industriel résultant alors de la greffe d’entités au départ étrangères sur l’ordre social global. Mais l’investisseur étranger ne s’installe dans un pays que si l’ordre social existant est suffisamment industrialisant à ses yeux, ce qui exige que des conditions précises soient remplies :

- le pouvoir politique doit être capable de maintenir l’ordre public, garantissant ainsi l’existence d’un espace économique politiquement et socialement stable ;
- il doit exister une monnaie stable dans laquelle l’investisseur pourra rapatrier ses profits ;
- il doit exister des infrastructures de transports et de communication performantes et bon marché ;
- il doit exister une main d’œuvre de qualité, bon marché et peu turbulente au plan syndical ;
- l’attitude générale de la population et des dirigeants envers le type occidental de civilisation, caractérisé par la société de profit et la société de consommation, doit être favorable.

Le concept d’ordre social industrialisant repose sur l’idée qu’il existe des cultures nationale favorables à l’industrialisation, et d’autre qui ne le sont pas. Il faut cependant bien comprendre qu’il ne s’agit nullement de prononcer une quelconque infériorité absolue des attitudes et comportements en vigueur dans ces société en échec de développement industriel.

Ces attitudes et ces comportements sont incompatibles avec l'avènement d'un contexte socio-économique orienté vers la recherche de l'efficacité économique. Mais une société fondée sur la rentabilité a ses avantages et ses inconvénients même si elle est la plus apte à impulser le développement économique.

L'analyse économique du développement s'était jusqu'à une période récente concentrée sur les mécanismes purement économiques comme le rôle des investissements ou des échanges extérieurs. La nouvelle économie du développement, en insistant sur les facteurs culturels et les données institutionnelles, nous invite à prendre en compte les paramètres sociologique et culturels. L'économiste du développement doit se demander, en tout premier lieu, s'il existe, dans un pays, un Etat, des individus et des groupes d'individus convaincus que c'est par l'industrialisation qu'il atteindront leurs objectif et ayant les moyens, par leur comportement stratégique, de l'imposer au reste de la société.

Références bibliographiques

J. Lesourne, Les mille sentiers de l'avenir. Ed. SEGHERS. 198
J. Ravenhill. ''The North–South Balance of Power''. International Affairs, vol. 66. n°4,1990
N. Rosenberg et L. E. Birdzell Jr, comment l'Occident s'est enrichi, Ed. FAYARD
S. Faredoust et A. Dhareshwan, Long term outlook for the world Economy: Issues and projection for the 1990s, WORLD BANK, Washington. 1991

La monnaie face à la théorie de la mesure

Dr Lamine KEITA[1]

Résumé

Comparaison n'est pas raison – dit-on. Des zones monétaires comme l'Union Européenne et la zone franc sont aussi semblables que dissemblables. Ceci peut s'analyser à l'une de la théorie de la mesure appliquée au numéraire ou unité mesure de la monnaie euro pour les uns, cfa pour les autres. Face à cette théorie, les accords monétaires présents et futurs devront pouvoir être analysés aisément. De la comparaison des monnaies en vue de l'établissement du taux de change à celle des zones monétaires, la théorie, ici développée nous éclaire à plus d'un titre.

Introduction

Jusqu'ici, des économistes s'évertuaient à montrer que l'expérience de zone franc est inique, par le fait que des pays, souverains ont confié à une entité étrangère la gestion de leur monnaie commune. Même s'il reste que l'on est libre de partager un point de vue, il n'en demeure pas moins, qu'en matière sociale les faits sociaux demeurent par essence uniques.

Actuellement, en Europe une nouvelle expérience est en cours depuis le 1/1/1999 et consistant pour des pays souverains parmi les plus puissants du mondes, à confier à une entité régionale la gestion de monnaie.

Il importe de s'interroger sur les caractéristiques propres de ces expériences, leur ressemblance et leur différence afin de voir dans quelle mesure, chacune de ces expériences peut contribuer à améliorer la connaissance en économique et partant la formulation de stratégies et de politiques de développement, deux volets important dans les attributs du centre d'analyse et formulation de politique de développement[2].

1. Prix et valeur dans l'euroland

La situation des onze pays membres de l'euroland est assez caractéristique. Chacun de ces pays européens possède deux monnaies: l'Euro, la monnaie commune jusqu'à ce jour invisible car immatérielle, et une autre monnaie visible car matérielle, comme le franc français en France ou le deutschemark en

[1] Lamine Keïta est le Directeur du CAFPD

[2] Centre créé en 1997 la Présidence de la République du Mali en partenariat avec ACDF, le PNUD, ACDI,…. Chargé principalement du renforcement des capacités institutionnelles

Allemagne etc. Ces deux monnaies, n'ont pas la même importance dans l'économie de ces pays. Il existe une hiérarchie entre elles telle que s'est attachées à le démontrer la thèse de doctorat de l'auteur du présent article, intitulé "Monnaie et modélisation de l'offre agricole au Mali".

En effet, chacune de ces monnaies représente la même substance, l'Euro, en une quantité certaine. Aucune ne dispose depuis le 1/1/99 d'aucune autonomie et seule l'euro bénéficie d'une autonomie à l'intérieur comme à l'extérieur.

A l'extérieur c'est le marché qui fixe le taux de change entre l'euro et les autres étalons étrangers comme le Dollar, Yen, la Livre anglaise. Le lien de fixité entre l'Euro et les monnaies circulantes des pays membres ne doit pas être confondu avec un lien de taux de change, et c'est ce qui explique que ce lien est déclaré irrévocable en Europe. Ce lien de simple monnayage.

Contrairement au passé, le FF aujourd'hui a perdu son rôle d'étalon en France, tout comme le Mark en Allemagne.

Le solde des comptes des individus en banque est exprimé en quantité d'Euro, de même que dans les magasins, la valeur des objets qui est donc différente du prix à payer, lui qui est exprimé en quantité de FF en France.

Compte tenu de la définition de la valeur accordée au FF par exemple, la valeur d'un objet est traduite en prix que l'on paye comme quantité de FF déterminée au moyen d'un calcul avec l'aide d'une machine à calculer . Ce calcul est le rapport entre deux valeurs : la valeur de l'objet (quantité d'Euro) divisée par la valeur de la monnaie (elle aussi quantité d'Euro).

Dans ces économies, on dit que le prix et la valeur ne coïncide pas. Les économies de ces pays ne respectent plus cette condition d'égalité entre prix et valeur qu'elles vérifiaient avant le 1/1/99 et qui selon M.ALLAIS[3], caractérisait les économies auxquelles on était habitué en Europe, et pour lesquelles, la théorie économique qu'il enseignait et continue d'(enseigner s'applique.

Cependant, avait-il précisé, il n'avait toujours pas été ainsi que cette condition fût vérifiée. Ainsi au moyen âge, en France, avait-il rappelé, il y avait la Livre Tournois et Ecu. Pendant que la première était une monnaie fantôme, non matérielle, la seconde était matérielle et définie comme une quantité de Livre tournois fixée par le Roi sous le conseil de ses édits.

En modifiant le rapport entre ces deux monnaies dans les sens d'un affaiblissement de Ecu, le Roi procédait au retrait des Ecus de la circulation et à

[3] M. Allais (1959): Cours d'économie politique Tome 1, Ecole nationale supérieure des mines

leur nouvelle frappe pour les rendre compatibles avec leur nouvelle définition. Le gain de métal précieux récolté à la suite de cette opération nourrissait le budget de guerre du Roi et provoquait des hausses sauvages de prix et des bouleversements sociaux réprimés avec la violence nécessaire que le roi devait décider.

Aujourd'hui donc, il est important de comprendre que l'Europe des onze n'a pas innové en matière monétaire malgré l'apparence que cela laisse à la sensibilité commune, et que le système actuellement en vigueur a des points communs avec un vieux système médiéval qui peut présenter des inconvénients majeurs dans la conception, la conduite et la mise en œuvre des politiques économiques.

Il est cependant clair que la décision de rendre irrévocable le lien de fixité entre l'Euro et les monnaies nationales des pays membres de l'Euro procède d'une excellente décision qui doit retenir l'attention des chercheurs africains et des décideurs dans ces pays de la zone franc.

En effet, même si le traité monétaire conclu entre ces pays et la France prévoit la possibilité de modifier le lien de fixité du FCFA. Hier par rapport au FF et demain par rapport à l'Euro, il convient aussi de comprendre que la finalité recherchée derrière cette possibilité est le bien être des populations dans ces pays.

S'il se révèle que ce point précis présente sur, le plan économique et social des inconvénients majeurs et irréversibles, résultat d'une inadaptation d'une mesure de politique économique à l'économie de ces pays africains, il importe d'enrichir ce traité par la meilleure connaissance offerte de l'économie de ces pays. Cette connaissance nouvelle doit pouvoir être soumise à la réflexion et plus tard être appliquée comme moyen de politique

Des proposition innovantes en ce sens sont formulées dans la thèse déjà citée et dont le présent article n'est qu'une application, notamment la politique de solidarité productive, ou les politiques de changement de numéraire dans l'économie de ces pays, et l'adaptation à ces pays de la politique de dévaluation de la monnaie en tant qu'étalon.

2. Europe et zone franc – Politique des changes par quelle monnaie

Aujourd'hui, il est incontestable qu'une politique des changes en Europe concernerait l'Euro et non plus le FF, le mark ou la Livre, et il est clair que le FCFA est de même nature aujourd'hui que chacune de ces monnaie européennes. C'est pourquoi, il est extrêmement important de connaître les concepts de monnaies en terme d'étalon, de numéraire, de valeur et de prix avant de procéder à des manipulations qui sont toutes possibles mais qui peuvent se révéler dangereuses ou vertueuses. Il s'agit en fait ici de concepts, et non pas

de mots consacrés uniquement par la pratique empirique, et dont l'usage suppose posé et résolu un nombre important de questions essentielles pour l'objet de la science et de sa caractéristique principale[4].

Supposons que le 31/12/98, un citoyen français dispose de 655.000 FF dans son compte le 1/1/99, le solde de ce compte est de 100.000 Euro sur la base de 1Euro = 6.55 FF.

Peut-on, dans l'avenir que le solde de ce compte ne vaut plus 100.000 Euro, ou prendre une décision ayant la même conséquence ? Si oui, comment, cela pourrait-il arriver ? A cet effet, posons quelque temps après le 1/1/99 que l'Euro n'est plus 6.55 FF, Mais le double : 1 Euro = 13.10 FF. Sur cette base, le solde de ce compte n'est plus réellement que 50.000 Euro même si cala ne fait partie pour le moment d'aucune comptabilité consciente. Pendant ce temps, sur le marché des échanges des biens rares et désirés, un mouvement de hausse générale des prix se déclanche à l'image de ce qui s'est passé au lendemain du 11/01/1994 dans les pays africains de la zone franc après l'opération appelée « dévaluation du FCFA ».

En réalité, en partant de la situation du 1/1/99, le solde du compte se trouve divisé par deux. Si l'on s'imagine qu'il faut quinze ans pour doubler nominalement un revenu, il apparaît, pour que ce citoyen français retrouve son niveau de revenu du 1/1/99, qu'il travaille pendant quinze ans. Pendant ce temps les prix auront fortement augmenté, et par conséquent, il est clair que le pouvoir d'achat de ce revenu serait tellement faible qu'il est illusoire de penser à une quelconque amélioration de niveau et du cadre de vie.

La pauvreté aura entre temps eu raison de s'étendre et de se généraliser puisque l'ensemble de la population aura été victime de la même mesure de manipulation monétaire qui aura consisté à remplacer 2 par 1, ce qu'on peut noter à la suite de M. Massa Coulibaly « 2=1 »[5]. Les effets patrimoniaux de cette mesure pénalisent non seulement l'accumulation des richesses mais aussi leur évolution future de façon permanente.

C'est pourquoi, il est important de mettre au point et de comprendre les concepts de mesures, de monnaie, d'étalon et de numéraire, sinon, sans référence à une théorie, le risque est grande de remplacer 2 unités de richesse par une seul unité, c'est-à-dire de provoquer un appauvrissement certain, généralisé, irréversible et avec effets permanents.

---

[4] Lamine Keïta (1999): Le quantitatif est-il nécessairement scientifique ?, in Les GREAT Cahiers N°1, pp 1

[5] Voir Massa Coulibaly Cahiers du CERES, N°1 et N°2

Une telle mesure aura consisté en fait à détruire de la valeur et à rendre la machine économique et sociale moins performante tout comme une manipulation malencontreuse qui ferait perdre de l'énergie et à rendre inopérante la même machine qui était pourtant performante.

Ainsi, qu'est-ce que l'Euro en dehors d'une simple définition conventionnelle qui n'existait même pas il y a seulement quelque mois. Quel est le rôle ? Tout autre nom ou toute autre convention n'auraient-ils pas pu être choisis ?

Nécessairement, la réponse est positive. Cependant, même si son choix et sa désignation apparaissent pour le moins arbitraire et conventionnel, une fois ces aspects devenus effectifs, ils deviennent tous très i important, tout comme est fondamental le choix et la désignation d'un étalon.

En effet, qu'est ce le mètre en dehors de la convention qui en détermine la longueur ? Une fois que cette longueur conventionnelle est fixée, et que l'on attribue un nom à une quantité certaine de cette longueur, par exemple en posant que 1 mètre = 10dm, il est facilement concevable que ce lien est irréversible entre le dm et m comme l'est le lien entre le FF et Euro, ou le Mark et euro.

En effet, que se serait-il passé si l'on décidait que désormais 1 mètre = 100 dm ? Cela reviendrait à appeler dm, ce qui n'est en réalité que le cm. Si cela est le cas, en utilisant cet instrument de mesure sous cette appellation, désormais toute les distances anciennement connues seraient exprimées dans des nombres plus grands, ce qui ne traduirait pourtant pas que ces mêmes distances auront entre temps augmenté.

Par contre, toutes les nouvelles mesures produites avec cet instrument nouvellement défini seront erronées par rapport au passé car elles traduiraient des quantités réelles trop faibles pour répondre aux besoins et préoccupation déjà connus. Donc ces nouvelles mesures donneront des résultats qui seront en permanence en contradiction avec les attentes et els constatations réelles des individus.

En effet, en décomptant 1000 fois un tel dm pour construire une distance que l'on désignera par 100m, les champions nationaux sur cette distance sembleront battre tous les records humains de vitesse. Malheureusement, ces champions, une fois sortis de chez eux, sauront que la distance qu'ils ont prise l'habitude de courir ne représente en réalité que le dixième du vrai
100m, c'est-à-dire tout simplement 10m.

C'est pourquoi, il est important de savoir ce que l'on mesure, comment on mesure, avec quoi on mesure et que l'élaboration de chiffres respecte des principes de rigueur et de scientificité qu'il faut avoir clair à l'esprit.

Ce qu'on mesure, indépendamment de son attrait physique, est lié à ce qui constitue en fait l'objet principal de la théorie scientifique. La substance de cet objet est caractérisée de façon quantitative à l'aide d'un instrument de mesure, gradué au besoin selon une échelle, et en fonction d'un étalon.

Seul, cet étalon qui est l'objet de convention, possède des multiples et des sous-multiples qui ne bénéficient d'aucune autonomie, et qui demeureront inconnus aussi longtemps que l'étalon l'est.
C'est pourquoi, une meilleure présentation du sens de la définition de ces unités de mesure devraient partir des éléments inconnus vers celui qui devrait définir ce qui est inconnu à partir de ce qui est connu. C'est-à-dire que l'on devrait écrire.

1 dm = 0.10 m ou encore 1 dam = 10 m

et non pas : 1 m = 10 dm = 0.1 dam

Il est vrai que l'écriture mathématique ne va pas plus loin généralement que la recherche des résultats simplifiés et d'une certaine opérationnalité technique. Cependant, tout comme en informatique où l'écriture de l'égalité traduit une opération de transfert en désignant une adresse d'affectation à gauche du signe de l'égalité, et un contenu à droite de ce signe, il importe aussi qu'en économie, un effort soit effectué pour adapter l'outils mathématique aux besoins propres de cette discipline, et d'éviter d'appliquer des dispositions générales d'une discipline (mathématiques) à une situation particulière d'une autre discipline (économique) qui doit avoir sa spécificité par rapport à la première.

Dans le domaine économique, on n'ira pas plus loin non plus en disant que l'écriture:

1 FCFA = 0.01 FF est une expression au certain, alors que
1 FF = 100 FCFA est l'expression à l'incertain.

En effet pour croire ainsi voir adapté ces égalités mathématiques, on oublie le fait que l'objet de ces écritures est en réalité de trouver une valeur à la variable inconnue, le FCFA, que l'on cherche à définir, le FF étant, lui, connu car servant de référence, d'étalon au FCFA désignant un nom, une adresse, et le contenu de celle-ci étant une quantité de l'étalon qui est connu ou supposé l'être.

Il importe de bien comprendre que pour caractériser le sujet d'intérêt de façon quantitative, on utilise une quantité d'étalon qui est la meilleure façon d'exprimer la caractéristique de ce sujet, et toutes les autres façons utilisées pour assurer cette caractérisation sont des expressions équivalentes à celle là.

Ainsi, mille mètres désignent une distance autonome, soit dix mille décimètres, ou cent mille centimètres. Cependant, tous ces chiffres plus ou moins élevés désignent une et une seule chose c'est-à-dire mille mètres mais qui est exprimée de différentes manières au moyen d'instruments de mesure différents.

Si ces explications paraissent relever de la pure tautologie dans le système métrique, force est de reconnaître qu'il n'en est pas de même en Economie, car une relecture de D.RICARDO montre toute l'actualité de ces débats qu'il avait ouvert au début d'une science dont il est l'un des principaux fondateurs les plus prestigieux.

En effet, on retrouve chez D.RICARDO[6] des appréciations et des questionnements dont aujourd'hui, la profondeur et la pertinence peuvent être mieux comprises pour mieux diriger les recommandations de politiques économiques de manière scientifique, et no pas seulement de manière quantifiée. C'est ainsi qu'il écrit :

> *" j'ai cherché avec soin à ne pas confondre la valeur déprécié de l'or avec la valeur élevée du blé, ou de toute autre marchandise avec laquelle on peut comparer le numéraire. On a généralement considéré ces deux expressions comme équivalentes ; mais il est clair quand le blé monte de 5 shillings à 10 par boisseau, cette hausse peut venir d'une baisse de valeur de l'argent ou de la hausse de la valeur du blé. […] Mais, les effets de la hausse du blé, quand cette hausse provient de l'augmentation de la valeur ou de la dépréciation du numéraire, sont entièrement différents".*

Poursuivant son analyse, écrit-il avec un sens d'avertissement clair :

> *" Grand nombre d'erreurs, en économie politique, ont pris leurs source dans cette fausse manière de regarder l'augmentation de la richesse et l'augmentation de la valeur comme des expression synonymes, et dans les fausse notion sur ce qui constitue la mesure commune de la valeur. L'un, regardant le numéraire comme la mesure de la valeur, croît qu'une nation devient plus riche ou pauvre selon que ses produits, de quelque nature qu'ils soient, peuvent s'échanger contre plus ou moins de numéraire. D'autres regardent le numéraire comme un agent très commode d'échange, mais non pas comme une mesure convenable, par laquelle on puisse estimer la valeur des choses".*

A l'analyse, D.RICARDO qui compte parmi les fondateurs les plus prestigieux de la discipline économique, pointe le doigt sur un problème de mesure non encore résolu en son temps dans cette discipline.

Cela se comprend pour une science en constitution. Cependant, une position conflictuelle surtout posée en terme de problème de mesure doit pouvoir être résolu avant toute chose si l'on souhaite aboutir sur une démarche scientifique

[6] D.RICARDO, « Des Principes de l'Economie Politique et de l'impôt », Sciences Flammarion, 1971, pp. 242.

au lieu s'assister en permanence, impuissant, à des conflits régulièrement renouvelés et entretenus par les croyances des uns et des autres comme peut le relever dans la longue citation ci-dessus.

C'est l'un des mérites du travail de thèse précitée, ou du moins l'une des ambitions de ce travail, est de chercher à contribuer à l'élaboration des concepts de mesure en économie afin de donner aux échanges de point de vue des allures de démarche scientifique dépouillées de tout subjectivisme dogmatique.

Ainsi, en comprenant que du point de vue de D.RICARDO l'étalon est matérialisé par l'or ou l'argent qui sont en même temps que les autres métaux utilisés comme numéraire, la question se pose bien de savoir quelle est la meilleure expression des mesures des objectif effectuées relativement à l'or, à l'argent ou les autres métaux.

Mais qu'est- ce que l'on mesure sur ces objets mesurés, avec quoi, comment le faire pour quelles raisons ? Plus tard, il convient de savoir si plusieurs expressions existent et si entre celles-ci existent des liens de comparaison voir d'équivalence. Cela permettra de soutenir que l'on est en droit ou pas de comparer les expressions de prix ou de valeur ainsi formulées pour un même objet au cours du temps, et de la comparaison opérée dans ces conditions, quelle conclusion pertinente peut on tirer ?

Nous comprenons aujourd'hui que le numéraire en tant qu'objet rare et coûteux apparaît comme le plus imparfait des instruments de mesure des valeurs. En effet, ce que les prix doivent permettre de suivre au cours du temps, c'est l'évolution de la chose mesurée et qu'il ne faut pas confondre avec celle de l'instrument de mesure.

Nous comprenons donc le bien-fondé des remarques formulées par D.RICARDO, cependant, les problèmes qu'il soulève nécessite qu'une véritable théorie de la mesure de la valeur des choses au cours des échanges soit formulée afin que les discussions qui l'opposent aux tenants d'analyses adverses trouvent une solution définitive et sans appel.

Tel est l'un des objectifs qui sont assignés aux présents travaux en cours d'élaborations dont la thèse ici citée établit tous les fondements théoriques.

En conclusion partielle, de la meilleure façon d'exprimer la valeur des objets est d'énoncer la quantité détalons que représente cette valeur, l'étalon étant défini conforment à la théorie de son existence et de son unicité[7]

[7] Voir Lamine Keïta « Thèse de Doctorat, Université Paris VIII 1997 »

Ainsi, nous pouvons, comme D.RICARDO[8], être d'accord avec DESTUTT de TRACY écrivain reconnu distingué par D.RICARDO, lorsque cet écrivain écrit[9]

> *"mesurer une chose, c'est la comparer avec une quantité donnée de cette autre chose qui nous sert de terme de comparaison, d'étalon, d'unité. Mesurer, déterminer une longueur, une valeur, un poids, c'est donc rechercher combien ils contiennent de mètre, de francs, de grammes, en un mot, d'unité d'une même nature. Le franc n'est une mesure de valeur, que pour une certaine quantité de métal dont sont faits les francs, à moins que les francs et la chose qu'on doit mesurer ne puissent être rapportés à quelqu'autre mesure commune aux deux".*

Notre accord sur ce point sera complet, s'il faut comprendre par « agent », le concept d'étalon. Ainsi, est-il aisé de vérifier que DESTUTT de TRACY a bien compris et bien exprimé le fait que le franc, comme aujourd'hui depuis le 1/1/99 étant défini comme une quantité d'euro, ne peut servir d'étalon. Il est en effet un numéraire depuis le 1/1/1999.

En ce qui concerne les rapport entre pays étrangers, l'étude de la question de taux de change doit respecter un minimum de condition eu égard à la possibilité d'avoir une multiplicité d'instruments monétaire dans un pays.

Quand il est question de change, il ne faut comparer que deux étalons étrangers entre eux, et non pas un étalon ou un numéraire dans un pays avec un numéraire dans l'autre comme l'écrit D.RICARDO[10].

> *" lorsqu'il s'agit de change et de la valeur comparative de l'argent entre deux pays il faut nullement considérer la valeur relative du numéraire, estimée en denrée. Jamais le taux de change ne peut être déterminé en comparant la valeur de l'argent avec celle du blé, du drap, ou de tout autre produit. L'échange (le taux de change) n'est que la valeur de la monnaie d'un pays comparée à la valeur de la monnaie d'un autre pays. [ ] On peut encore connaître le taux de change entre deux pays en comparant la valeur de leur monnaie avec une mesure fixe, et commune aux deux pays".*

Aujourd'hui force est de reconnaître, surtout dans les pays africains de la zone franc, que très peu de précautions sont prises pour manipuler des rapports entre monnaies et cela dans l'ignorance totale des recommandations ci-dessus formulées par D.RICARDO.

---

[8] D.RICARDO: Des Principes d'économie politique et de l'impôt , Science Flammarion, p.250.

[9] Voir L. Keïta, op.cit.pp77-93

[10] D.RICARDO: op. cit., p.128

La méprise de cette recommandation, conduit à un biais économiquement et socialement coûteuse. En effet, bien plus que par des recommandations, le présent article, qui se situe dans la poursuite du travail de thèse cité, est assez clair sur les conséquences de ces erreurs de manipulations qui peuvent conduire justement au paiement d'un impôt monétaire massif au détriment de toute l'économie nationale comme le prouve encore une fois la stratégie du roi guerrier dans le moyen âge français.

Pour éviter cette méprise, notre démarche, consistant à doter la théorie économique d'un instrument de mesure et d'un objet précis, permet non seulement de valider les recommandations de D.RICARDO, et de mesurer de façon cohérente les incidences des mesures applicables.

UN aspect de cette démarche est résumé ci-après. IL permet de proposer le schéma suivant, qui caractérise les expériences monétaires en quatre situations possibles malgré leur très grande disparité :

Théorie générale du support de l'étalon et des numéraires

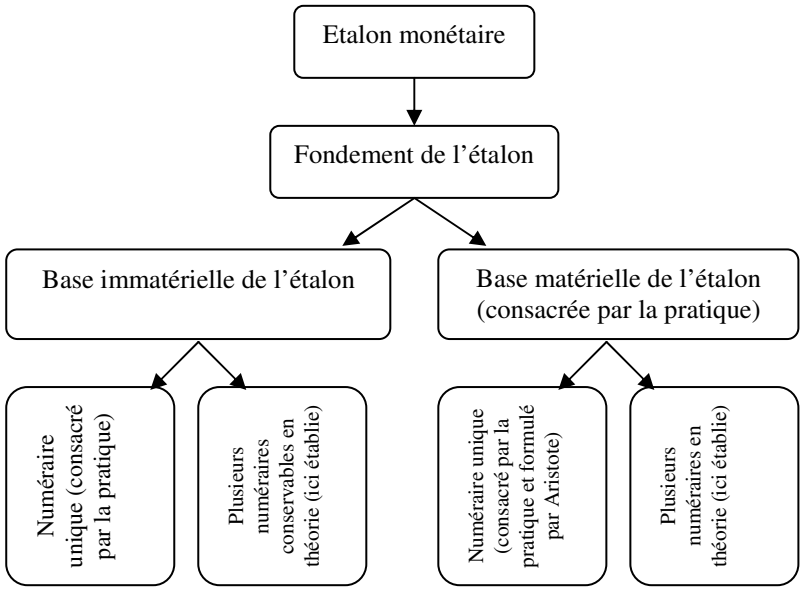

Au-delà des objectifs vagues assigné à la l'Economie, cette science apparaît comme l'étude de la valeur des objets au cours des échanges. Cette valeur est une quantité d'étalon, celui-ci pouvant être immatériel, ou matériel, ce qui justifie les deux branches supérieures du schéma.

Dans une branche comme dans l'autre, la pratique monétaire peut consacrer un seul instrument (appelé numéraire) comme intermédiaire dans les échanges ou plusieurs de ces instruments. D'où les quatre branches numérotées : 1.1, 1.2, 2.1, 2.2.

Aujourd'hui, l'Europe des onze, se trouve dans la branche 1.2, avec un étalon immatériel et plusieurs numéraires. Chacun des pays la constituant se trouve classé dans la branche 1.1 avec un étalon immatériel et un numéraire défini en qualité non unitaire d'étalon. C'est aussi le schéma qui était en vigueur dans la France médiévale avec une Livre Tournois, un étalon immatériel, et un numéraire, l'Ecu défini en Livres Tournois.

Les pays africains de la zone franc sont aussi à classer dans cette branche 1.1, mais avec l'expérience que le Mali a connue en 1983, ces pays peuvent aussi admettre en circulation deux voir plusieurs numéraires. Donc ils peuvent aussi être classés potentiellement dans la branche 1.2.

La branche 2.1 désigne la voie qui est développée dans la théorie économique en vigueur, et qui est décrite par M.ALLAIS[11] comme la situation des économie auxquelles on est habitué en occident et qui seule correspond à la situation ou prix et valeur coïncident. Dans cette situation l'étalon et sa représentation matérielle le numéraire coïncident, un peu comme le litre est demandé sans inconvénient là où le litre de lait est nécessaire.

La branche 2.2 est celle d'un étalon matériel à coté duquel circulent plusieurs autres numéraires comme l'argent ou le bronze à côté de l'or.

Conclusion

La recherche doit pouvoir se poursuivre car les débats actuels sur la croissance forte dans les pays africains de la zone franc qui se poursuit avec l'accroissement de la pauvreté au niveau micro-économique à la suite de la mesure de dévaluation du franc CFA en 1994 sont révélateur d'un malaise réel de la part des spécialistes de l'économie dans ces pays et aussi auprès des décideurs politiques.

Une théorie bien établie doit pouvoir permettre de comprendre l'environnement afin de le maîtriser. Ce n'est pas à l'environnement de se conformer à la théorie. Dans le cas où cet environnement ne se conformerait pas à la théorie, une réflexion nouvelle plus hardie s'impose pour éviter d'appliquer une généralité à une situation toute particulière.

[11] M.ALLAIS « 1959, Cours d'économie politique Tome 1, Ecole nationale supérieure des mines »

Donc, il importe que les pays africains de la zone Franc comprennent que toute collectivité humaine est dotée d'un étalon de valeur et qu'il n'ont aucun intérêt à faire comme s'il peuvent partager avec les autres nations l'étalon de valeur de celles-ci.

En procédant comme ils le font aujourd'hui, ces africains sont obligés de prendre des mesures de « fausse dévaluation » qui ne sont rien d'autre que des mesures que la révolution française de 1789 a fait chasser en chassant le roi. Donc « ces fausses mesures » ont disparu dans ces pays européens, et leur survivance dans l'Afrique francophone n'est pas seulement celle d'un ancien système, bon ou mauvais, mais représente la perpétuation, l'élargissement et même parfois l'approfondissement de la pauvreté dans ces pays comme l'attestent les résultats de nombreuses études dans ls pays membres du CILSS[12]

Même si des enquêtes permettent de rendre compte de certains des aspects des conséquences de ces mesures, il est clair que la simultanéité des faits économiques et sociaux, le caractère dynamique voire permanent de certains effets, et le nombre important d'interférences entre des mesures de politiques intervenues au cours du temps, empêchent en toute logique d'attribuer toutes les conséquences constatées sur le terrain à une seule des mesures mise en œuvre.

La pratique observée ne peu logiquement servir seule à valider ou invalider totalement une décision de politique.

Références bibliographiques

D. Ricardo (1971): Des principes de l'économie politique et de l'impôt, Ed. Sciences Flammarion
Massa Coulibaly (1997): Pourquoi 5=1, in Les Cahiers CERES. N°1, vol 1, oct. - déc.
M. Allais (1959): Cours d'économie politique, Tome I, Ecole nationale des Mines
Lamine Kéïta (1997): Monnaie et modélisation de l'Offre agricole au Mali, Thèse de Doctorat Université Paris VIII
Lamine Kéïta (1999): Le quantitatif est-il nécessairement scientifique, in Les GREAT Cahiers N°1

[12] CILSS, Institut du sahel, (Nov. 1998): Sécurité alimentaire et filières agricoles en Afrique de l'ouest – Enjeux et perspectives quatre ans après la dévaluation du franc CFA

Les déterminants des flux de capitaux privés internationaux au Togo

BATAMA Yélé Maweki[13]

Résumé

Face à la faiblesse des taux d'investissement en Afrique subsaharienne et à l'échec de l'aide publique au développement, une solution passe par la promotion des flux de capitaux privés internationaux. D'où la nécessité d'en identifier les facteurs explicatifs. Cet exercice est fait ici sur l'exemple du Togo. Les résultats empiriques, obtenus par la technique de cointégration, font, ressortir l'importance de l'investissement intérieur, des dépenses publiques, de l'ouverture du pays, des taux d'intérêt pratiqué ainsi que du taux d'endettement du pays.

Introduction

Les entrées de capitaux privés étrangers sont perçues comme favorable à une augmentation des investissements et à la croissance économique. Elles s'avèrent particulièrement nécessaire dans le cas des pays en développement où on assiste généralement à une faiblesse des taux d'investissement et au recul de l'activité économique subséquent. Face à la difficulté de mobiliser une épargne intérieure suffisante pour soutenir une croissance durable, ces pays doivent rechercher des capitaux privés extérieurs.

Si certains pays arrivent à mobiliser une épargne étrangère importante au point de s'en inquiéter pour leur stabilité économique et financière, d'autres pays par contre n'enregistrent que de faibles entrées de capitaux privés. C'est le cas notamment des pays de l'Afrique subsaharienne qui continuent d'obtenir la plus forte part de l'aide publique au développement (APD), mais sont restés l'écart en ce qui concerne les flux de capitaux privés étrangers définis comme la somme des flux de prêts privés, d'investissement direct étranger (IDE) et d'investissements de portefeuille (Bhattacharya et al.. 19997). Entre 1990 et 1995, l'Afrique subsaharienne a reçu 26% du total de l'APD en direction l'ensemble des pays en développement alors qu'en 1993 elle n'a réussi à attirer que 700 millions de Dollars d'IDE sur les 65 milliards consacrés à ces pays, soit une de 1%. Ceci a entraîné un endettement des pays de l'Afrique subsaharienne sans toutefois mettre à leur disposition des ressources suffisantes pour induire la croissance économique. Au contraire, comme le soulignent Gogué et Evlo (1995) dans le cas du Togo, cet endettement a servi à soutenir des investissements inefficaces. Il est nécessaire de pallier le mal et de promouvoir

[13] Assistant à la FA.S.E.G de l'Université du Bénin à Lomé au Togo

l'afflux de capitaux privées étrangers, d'autant que l'expérience des asiatiques nous enseigne que l'IDE peut entraîner une accélération de la croissance économique et une diversification des exportation[14], notamment à travers le transfert de technologie et de connaissances des pays développés vers les pays en développement. Rechercher donc à croître les flux de capitaux privés étrangers doit entrer dans les priorités d'une stratégie globale de développement de ces pays. Il convient pour ce faire, de rechercher les facteurs susceptibles d'attirer les capitaux étrangers aussi bien à long terme que dans une dynamique de court terme.

1. Fondements théoriques

1.1. Les déterminant des flux de capitaux internationaux privés

A la question de savoir pourquoi l'Afrique subsaharienne n'a pas beaucoup bénéficié des flux de capitaux internationaux privés, il semblerait que la raison principale est le risque plus élevé que représentent les investissements en Afrique (Bhattacharya et al.. op. cit.). Plus récemment, on estime que deux catégories de facteurs affectent le mouvement des capitaux (Claessens et Al., 1995 ; Fernandez-Arias et Montiel, 1996 ; UI Haque et al. internes, on peut citer :

- la stabilité politique et économique, celle-ci étant de nature à minimiser les risques
- l'existence de matières premières ou de main d'œuvre local abondante (Taylor et Sarno, 1997). Un élément qui doit sans doute compter est le niveau de capital humain. Même s'il existe une main d'œuvre abondante, il faut également que le niveau de qualification soit assez élevé pour justifier les investissements en terme de gain de productivité.

- Le taux de salaire et le taux d'investissement sont potentiellement importants dans l'explication du mouvement des capitaux (Selon Brewer (1991))
- le taux de change réel et de la consommation publique (Sader, op. cit.)
- le degré d'ouverture du pays, plus le pays a un commerce extérieur important et plus il ouvre la voie aux investissements de portefeuille (Sader, op.cit ; Taylor et Sarno, op. cit.)
- le taux d'intérêt réel (Brewer, op. cit.)
- la privatisation des entreprises publiques (Sader (op.cit)). En effet, un effort de privatisation signifie que le pays tend à privilégier l'initiative

[14] Suite à la fulgurante augmentation de l'IDE que la chine a connu au cours de la décennie précédente où le volume de l'IDE est passé d'un niveau très bas au début des années 80 à plus de 20 milliards de dollars en 1993, la part des exportations dans le PIB est passé de 10,4% en 1985 à 24,6% en 1992 (Banque mondiale,1996)

privée, ce qui peut déclancher des rapports supplémentaires de capitaux. La faible part de l'Afrique subsaharienne au niveau des IDE en direction des pays en développement s'expliquerait en partie par la lenteur de la privatisation (Bhattacharya et al, 1997)

- l'instabilité politique, qui dans le cas du Togo ne peut justifier la faiblesse des flux de capitaux puisque durant plus de vingt ans, ce pays a joui d'une relative stabilité sur ce plan.

Pour ce qui est des facteurs exogènes d'attractions (UI Haque et al., op.cit) des capitaux internationaux privés, on retiendra la chute des taux d'intérêt internationaux ans la mesure où cela va entraîner l'augmentation des flux d'investissements de portefeuille. Surtout à cours terme.

1.2. Modèle théorique

Le cadre théorique retenu prend en compte les facteurs internes et les facteurs globaux (exogènes) comme déterminant des flux de capitaux (Fernandez-Arias et Montiel op. cit. : Taylor et Sarno, op.cit). On y distingue les causes internes qui sont susceptibles de jouer au niveau des projets et celles qui sont à caractère national. En supposant que les flux de capitaux peuvent avoir lieu dans le cadre de n différents types d'actifs, le rendement de chaque type d'actifs i (i= 1,……,n) peut être décomposé en rendement attendu au niveau des projets (G_i) et en un facteur d'ajustement reflétant la crédibilité du pays (C_i).

Le rendement attendu s'écrira :

(1) $G_i = G_i(g, F)$

Où F désigne un ensemble de flux de capitaux en direction de tous les pays de projet g un facteur reflétant l'environnement intérieur.

La crédibilité du pays C_i est supposée dépendre d'un vecteur de stocks de dettes (S) en fin de période pour tous les types d'actifs :

(2) $C_i = C_i(c, S) = C_i(c, S_{-1} + F)$

Où c représente un facteur mesurant la crédibilité du pays alors que S_{-1} représente les stocks de dettes en début de période.

Etant donné que les investissements tendent à diversifier leur portefeuille, le coût d'opportunité du type d'actif i noté V_i est une fonction de S :

(3) $V_i = V_i(v, S_{-1} + F)$

Où v reflète les conditions financières du pays créditeur. Fernandez-Arias et Montiel (op. cit.) établissent sur cette base, la condition d'équilibre suivante :

(4) $G_i(g, F) * C_i(c, S_{-1} + F) = V_i = V_i(v, S_{-1} + F)$

Le vecteur des flux nets de capitaux désirés F^* est obtenu à partir de cette condition d'équilibre et peut s'exprimer de la façon suivante :

(5) $F^* = F^*(g, c, v, S_{-1})$

F^* croît avec g et c mais décroît avec v et S_{-1}. Intuitivement, cela est concevable dans la mesure où des améliorations au niveau du cadre macroéconomique ou bien une plus grande confiance dans la capacité du pays à honorer ses engagements vont se traduire par des entrées de capitaux. Par contre, quand ce sont les conditions financières des pays créditeurs qui s'améliorent, ceux-ci seront plus incités à investir chez eux plutôt qu'ailleurs. Quant aux stocks initiaux de dettes, plus un stock est élevé et plus cela diminue les chances du pays d'être solvable, ce qui peut freiner les entrées de capitaux.

En différenciant l'équation (5), on obtient le modèle de court terme qui met en relation les différences premières (S_{-1} est supposé constant).

(6) $\Delta F^* = F_1^* \Delta g + F_2^* \Delta c + F_3^* \Delta v$

Taylor et Sarno (op.cit) introduisent un modèle où les imperfections de marché, l'asymétrie de l'information et les coût d'entrées et de sorties des marchés financiers émergeants induisent des coût auxquels font face les investisseurs étrangers dans l'ajustement de leur portefeuille et ces coûts sont supposés croître en fonction de la grandeur de l'ajustement. Les agents qui sont rationnels vont donc chercher à minimiser la différence entre les flux réels. Soit £ la fonction de perte des investissements, £ est une fonction quadratique de la forme :

(7) $£ = (\mathrm{F} - \mathrm{F}^*)' M_1 (\mathrm{F} - \mathrm{F}^*) + (F - F_{-1})' M_2 (F - F_{-1})$

M_1 et M_2 sont des matrices définies positive. La condition de premier ordre (dérivée première par rapport à F) pour minimiser £ s'écrit :

(8) $\Delta F = (M_1 + M_2)^{-1} M_1 (F^* - F_{-1})$

En posant $F^* = F^*_{-1} + \Delta F^*$ et en incorporant l'équation (6), on obtient un modèle avec représentation à correction d'erreur de la forme :

(9) $\Delta F = A_0 (F^* - F)_{-1} + A_1 \Delta g + A_2 \Delta c + A_3 \Delta v$ où

$A_0 = (M_1 + M_2)^{-1} M_1$ et $A_1 = (M_1 + M_2)^{-1} M_1 F_i$, (i=1.2.3)

Ainsi, la variation des flux de capitaux est déterminée en partie par la différence entre les flux de capitaux désirés et les flux de capitaux réels. Cela traduit donc un ajustement qui s'opère à court terme lorsqu'il y a un déséquilibre de long terme.

Il ressort de cette analyse théorique que les flux de capitaux peuvent être déterminés par des facteurs d'attraction et d'impulsion aussi bien à long terme que une dynamique de court terme. En prenant le cas du Togo, on va procéder à une analyse empirique afin de spécifier les déterminants de long terme et de court terme des flux de capitaux dans le pays.

2. Cadre analytique

2.1. Définition et sources des données

Les données sur les flux de capitaux vont provenir des bases de données de la banque mondiale. Elles concernent la période 1965 – 1992. Il s'agit plus précisément de l'ensemble des flux nets de capitaux. Son ratio par rapport au PIB qui sera utilisé pour l'estimation sera noté F.
En ce qui concerne les déterminants de ces flux, le taux d'investissement (I), le ratio de la consommation publique (G), le degré d'ouverture de l'économie (DO), le taux d'intérêt réel dans le pays (r) et le ration de solvabilité (Cr).

G.I, r seront fournies directement par les bases de données de la banque mondiale. Do sera déterminé en faisant le rapport de la moitié de la somme des exportations et des importations par le produit intérieur brut :

$$D_0 = \frac{X + M}{2PIB}$$

Cr est le ratio du stock de dettes sur PIB[15] :

(10) $Cr = \frac{S}{PIB}$

Un accroissement de Cr aura des retombées négatives sur la crédibilité du pays.

En ce qui concerne les facteurs d'impulsion, la diversité des sources de capitaux rend problématique le choix des données représentatives des conditions sur le marché financier international. C'est pourquoi, ces facteurs ne sont pris en compte.

2.2. Techniques d'estimation

Le modèle économétrique de long terme se présente de la façon suivante :

(11) $F_t = \alpha_0 + \alpha_1 I_t + \alpha_2 G_t + \alpha_3 Do_t + \alpha_4 r_t + \alpha_5 Cr_t + u_t$

Où u_t représente un terme aléatoire.

Etant donné que les séries sont chronologiques, il est possible d'utiliser la technique de cointégration. Il devient alors nécessaire de déterminer l'ordre d'intégration des variables, autrement dit, le nombre de fois qu'il faut différencier les variables pour qu'elles deviennent stationnaires (Thomas (1993)). Lorsque nos variables sont intégrées d'ordre 1, c'est-à-dire I (1) et que la relation spécifiée est une relation de cointégration, Engle et Granger (1987) estiment que le modèle à correction d'erreur est sa meilleure représentation de court terme, u_t est alors une variable stationnaire tout comme les différences premières de toutes nos variables.

La dynamique de court terme se présente de la manière suivante :

(12) $\Delta F_t = \beta_0 + \beta_1 \Delta F_{t-1} + \beta_2 \Delta I_t + \beta_3 \Delta G_t + \beta_4 \Delta Do_t + \beta_5 \Delta r_t + \beta_6 \Delta r_t - \gamma ECM_{-1} + w_t$

---

[15] Ce ratio est différent de celui de Fernandez – Arias et Montiel où $Cr = a(r-h)\frac{S}{P}$ avec P le niveau projeté de la production des biens échangeables, r le taux d'intérêt de long terme, S le stock total de la dette y comprises les actions étrangères, h le taux de croissance de P au cours de la période considérée et a une constante choisie arbitrairement.

Avec $0 \leq \gamma \leq 1$, γ traduisant l'ajustement qui s'opère à court terme en vue de rétablir l'équilibre entre de capitaux désirés et flux de capitaux réels.

w_t représente le terme d'erreur alors que ECM représente les résidus u_t obtenus après l'estimation du modèle de long terme. On a donc

(13) $ECM = u_t = \left[F_t - \left(\alpha_0 + \alpha_1 I_t + \alpha_2 G_t + \alpha_3 Do_t + \alpha_4 r_t + \alpha_5 Cr\right)\right]$

En supposant comme Taylor et Sarno (op.cit) que les flux de capitaux désirés coïncident avec les flux à long terme, on peut poser que la relation d'équilibre de long terme est exprimée par :

(14) $F_t^* = \alpha_0 + \alpha_1 I_t + \alpha_2 G_t + \alpha_3 Do_t + \alpha_4 r_t + \alpha_5 Cr$

En combinant (12) et (13), on trouve alors que $ECM = u_t = F_t - F_t^*$

3. Résultats et discussion

3.1. Présentation des résultats

Les tests de Dickey-Fuller amélioré (ADF) sur les modèles (11) et (12) ont montré que les variables retenues sont toutes intégrées à l'ordre 1. Le nombre de retards au niveau des différentes équations est tel qu'il n'existe pas d'auto corrélation des erreurs. Ce qui est vérifié à partir du LM test et non du Durbin-Watson à cause l'inclusion de valeurs retardées dans le modèle. Dans le cas du taux d'intérêt r, l'hypothèse de stationnarité en première différence n'apparaît que lorsque la constante et le temps ne sont pris en compte dans le modèle. Les résultats sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. Résultats des tests d'ADF sur les variables en niveaux et en différences premières

Séries	**Niveaux**	**Différences premières**
F	- 2,78 (1)	- 4,20* (1)
G	- 1,78 (1)	- 4,96** (1)
C_r	- 0,95 (1)	- 4,23* (1)
D_0	- 1,25 (1)	- 5,280** (1)
r	- 2,94 (1)	- 2,53* (1)
I	- 2,07 (1)	- 4,11* (1)

*Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de retards inclus dans le modèle. Les signes ** (*) signifient le rejet de l'hypothèse H0 de non*

stationnarité aux seuil de 1% (5%). Les valeurs critiques données par la table de Mackinnon sont -4,37 et -3,6 respectivement pour 1% et 5%. Mais pour la variable r, ils sont respectivement -2,66 et -1,96.

La seconde démarche a consisté à tester la cointégration entre la variable dépendante F et les autres variables. Autrement dit, il s'est agi de vérifier s'il y a effectivement une relation d'équilibre de long terme entre les flux de capitaux internationaux privés et les variables explicatives. Les résultats (Tableau 2) révèlent qu'il existe une relation de cointégration entre F d'une part, et G, Cr, Do, r, I d'autre part. Cela signifie qu'à long terme, les relations qui existent entre elles ne sont pas fortuites, mais traduisent plutôt un réel équilibre.

Tableau 2. Tests de cointégration

Relations cointégration	**ADF**
F sur G	-3.27*
F sur Cr	-3,20*
F sur Do	-3,77*
F sur I	-4,66*
F sur r	-3,15*
F sur G, Cr, Do, I, r	-5,08*

Le signe (*) traduit le rejet de l'hypothèse H0 de non cointégration au seuil de 1%, la valeur critique de la table de Mackinnon associée étant -2.66.

Comme le suggère Engle et Granger (op. cit.), la meilleure représentation du modèle de long terme est le modèle de court terme avec mécanisme à correction des erreurs.

L'estimation par les moindres carrés ordinaire à été faite, d'abord en procédant à une surparamétrisation du modèle, notamment avec l'inclusion des valeurs retardées des variables explicatives. En suite, on est parvenu à un bon modèle en excluant les variables les significatives.

(15)

$$\Delta F_t = \underset{(5,77)}{0,7}\Delta I_t \underset{(-3,94)}{-0,82}ECM_{(-1)} \underset{(1,14)}{+0,02}\Delta r_{t-2} \underset{(2,34)}{+0,25}\Delta G_{t-2} \underset{(-1,04)}{-0,07}\Delta Cr_{t-2} \underset{(-1,34)}{-0,23}\Delta Do_{t-2} \underset{(2,29)}{+0,35}\Delta I_{t-2}$$

$$R = 0,74 \quad Fisher = 12.2 \quad jarque - Bera = 1.31(prob = 0,52) \quad LMtest = 0,98(prob = 0,4)$$

$$White = 1,19(prob = 0,4) \qquad Chow(1983) = 3.22(prob = 0,04)$$

3.2. Discussion des résultats

Parmi les variables retenues, le taux d'investissement se révèle un facteur pertinent dans l'explication des flux de capitaux internationaux privés à court terme. Il présente un coefficient positif et significatif qui se révèle assez élevé (0,70) instantanément, c'est-à-dire à la période t. IL contribue aussi significativement mais dans une moindre mesure (0,35) aux flux de capitaux internationaux futurs dans un horizon de deux ans.

L'estimation montre que les dépenses publiques exercent un effet positif et significatif, avec décalage de deux ans. Cela peut s'expliquer par le fait que ces dépenses publiques, loin de traduire l'implication de l'Etat dans les activités économiques, ont plutôt contribué, surtout si elles portent sur les infrastructures de base et les services publics, à l'amélioration de l'environnement économique national, ce qui a exercé l'incitation des investissements étrangers dans le pays.

Le degré d'ouverture présente un coefficient négatif mais non significatif qui peut s'expliquer par le faible poids des investissements de portefeuille dans les flux de capitaux. C'est en effet, ce type de capital qui est sensible à ce facteur. Quant au taux d'intérêt et au ratio de solvabilité, ils présentent les signes attendus, mais les coefficients ne sont pas significatifs. Cela dénote, concernant le ratio de solvabilité de la faiblesse relative de l'endettement du pays sur toute la période. Le coefficient de corrélation $R^2 = 0,74$ permet de dire que les ¾ de la variabilité des flux de capitaux au Togo s'expliquent par celle des variables indépendantes du modèle. Ceci est conforté par le Fisher obtenu (12,19) qui suggère la validité du modèle.

ECM ayant un coefficient négatif et significatif, cela confirme la relation de cointégration entre les variables. Ce coefficient traduit donc les ajustements qui s'opèrent à court terme lorsque l'équilibre de long terme est rompu.

Plusieurs tests statistiques ont été réalisés en vue d'évaluer sous d'autres angles la solidité du modèle Ces tests ont montré pour leur grande partie que le modèle retenu est bon. Ainsi, le Jarque – Bera = 1,31 traduit la distribution normale des résidus, ce qui est compatible avec l'utilisation des moindre carrés ordinaires. Le test d'hétéroscédasticité de White et le LM test attestent respectivement que le modèle est homoscédastique et que les erreurs sont non auto corrélées Quant au test de stabilité, il a été réalisé en deux étapes : d'abord, le test de Chow a été effectué et a confirmé cala par le rejet de l'hypothèse de stabilité à 5%. La cause probable de ce phénomène est la modification à partir du début des années 1980 de l'environnement économique international, avec notamment les crises de l'endettement et les programmes d'ajustement structurel qui en sont la conséquence.

Conclusion

L'importance et le rôle que peuvent jouer les capitaux étrangers privés, comme l'enseignent les expériences asiatiques, impliquent qu'il faut promouvoir davantage leurs entrées dans les pays en développement d'Afrique. Il importe pour cela, d'identifier les facteurs déterminants sur lesquels il faut agir.

L'estimation effectuée dans le cas du Togo a montré que des facteurs comme le taux d'investissement, le degré d'ouverture, le taux d'intérêt réel, le ratio de solvabilité et la part des consommations publiques peuvent déterminer à long terme les entrée de capitaux, étant donné qu'il a une relation de conitégation qui les lie. Une analyse de la dynamique de court terme révèle en effet les rôles importants joués par le taux d'investissement et la part des consommations publiques, mais n'a pas confirmé ceux joués par les autres variables. Les tests statistiques ont montré pour l'essentiel que le modèle retenu est adéquat. Mais la limite de cette étude serait aussi la difficulté à y intégrer des variables externes. Une autre piste de recherche donc.

Références bibliographiques

1.) Banque mondiale (1996) Développement du secteur privé dans les à faible revenu, Washington

2.) Bhattacharya A, P.J.Montiel et S Sharma (1997), « Afrique subsaharienne : comment attirer de capitaux privés ? », Finance et développement, Vol.34, n° 2.

3.) Brewer L.T (1991), « Foreign Direct Investment in Developing Countries: Patterns. Policies, and Prospects", Working paper, n° 1.

4.) Claessens S...M.P.Dooley et A Warner (1995), "portofolio Capital Flows: Hot or Cold?". The World Bank Economic Review, Vol. 9, n° 1.

5.) Engle R. F. et C. Granger (1987), « cointégration and error Correction Représentation, Estimation and Testing », Econometrica.66.

6.) Fernandez –Arias E. et P.J. Montiel (1996). "The Surge in capital inflow to developing Countries: An Analytical Overview". The World Bank Economic Review. Vol. 10, n° 1

7.) Gogué A.T et K Evlo (1995). « La dette extérieure et sa gestion au Togo ». Rapport de recherche soumis au CREA, Nairobi.

8.) Sader F. (1995). « La privatisation des entreprises publiques et l'investissement étranger dans les pays en développement, 1988-93 », FLAS, n°5F.

9.) Taylor P M et L Sarno (1997), "Capital Flows to Developing countries: Long- and Short –Term Determinants". The Word Bank Economic review, Vol.11, n°3.

10.) Thomas R.R. (1993), Introductory Econometrics: theory and Applications, Longman Economics series, Second edition.

11.) UI Haque N.D. Mathieson et S.Sharma (1997), "Aquoi sont dues les entrées de capitaux et comment y faire face?", Finances et Développement, Vol.34, n°1.

Zéro n'est pas rien

Massa Coulibaly[*]

Je ne connais pas un nombre naturel, pardon un nombre tout court, qui pose autant de problèmes que zéro (0). C'est vrai en mathématique, en économie et que dire de l'informatique avec maintenant le bogue i.e., ces anomalies de fonctionnement induites par des erreurs de programmation.

L'an 2000 est-il la dernière année du 20ème siècle ou le début du 21ème ? Renaud de la Taille, dans "P*our en finir avec l'an 2000*" (Science & Vie n° 979, avril 1999, pp.74 – 79), résout définitivement la question. Le 21ème siècle ne commence pas le 1er janvier 2000 mais bien le 1er janvier 2001. Il en est donc de même pour le 3ème millénaire qui commence le même 1er janvier 2001. Le système ici en cause n'est pas la numérotation en nombres cardinaux mais bien en nombres ordinaux. Dès lors qu'il s'agit de compter des objets, on ne commence pas par zéro (personne n'est zéroième) mais bien par un.

Ce qui est vrai des années et donc du temps l'est de l'espace. Les pays sont bien comptés à partir de un et non zéro, les avoirs financiers des agents économiques aussi.

Ce n'est donc pas une mesure mais bien "un système de numérotation conçu à une époque où le zéro était totalement inconnu, il ne serait établi en Europe qu'au début du 13ème par le mathématicien italien Fibonacci". Les années comme les moutons ou les hommes sont comptés à partir de l'unité et non de rien. Pourtant zéro n'est pas rien étant donné que c'est à partir de lui que l'on mesure les distances, le poids et l'écoulement du temps. Tout se passerait-il comme parmi les individus d'un même ensemble, certains y appartiendraient plus que d'autres ?

[*] Professeur d'économie à la Faculté de sciences juridiques et économiques – Université de Bamako

Macroéconomie versus microéconomie ou le bilan d'une dévaluation*

Abdramane TRAORE**

Résumé

La zone UEMOA a subi beaucoup de chocs monétaires. La dévaluation de la monnaie commune en janvier 1994 en est de ceux là. Quel en aura été l'impact sur l'économie nationale ? A ce propos, l'analyse de l'évaluation des principaux indicateurs socioéconomiques montre que les résultats macroéconomiques diffèrent fondamentalement des résultats microéconomiques où le panier de la ménagère continue à souffrir de ce changement de parité entre la monnaie de l'union et le franc français. Est – ce le reflet d'une mauvaise redistribution des fruits de la croissance ou l'insuffisance du taux de croissance tout simplement.

Introduction

Les pays africains, principalement ceux de la zone franc avec, le rattachement de leur monnaie le FCFA au franc français à travers le trésor français n'a pas toujours donnée les résultats escomptés. Il est prévu que les principes de base de la zone franc à savoir libre convertibilité du FCFA, fixité du taux de change et gestion comme des réserves de change de référence celui fixé entre le FF et EURO. Qu'en sera t –il exactement ?

Il nous semble que le bilan de la zone CFA avant et après dévaluation, peut éclairer la question, sans que l'on perde de vue qu'il est difficile d'isoler l'impact d'un facteur sur un indicateur économique lorsque celui-ci est le résultat de l'influence de plusieurs facteurs. Mais partant de l'évolution des agrégats macroéconomiques de la zone dans les années 1980, nous essayons de comprendre l'avènement de la dévaluation avant d'en dresser le bilan En suite nous analyserons les données au plan microéconomique pour un bilan complet de la chirurgie monétaire afin d'en tirer les meilleures leçons.

1. De la crise à la reprise

L'évaluation macroéconomique du Mali au cours de la dernière décennie s'est caractérisée par le redressement des déséquilibres externe et interne. Ces

* Tiré de la communication faite par l'auteur à la journée de réflexion sur l'avenir du franc CFA organisée par le PNUD, le RJE, la FSEJ au Palais du congrès, Bamako 22 avril 1999

** Assistant à la Faculté de Science juridiques et économiques – Université de Bamako

déséquilibres s'étaient aggravé pendant les années soixante dix pour culminer au début des années 80. Ils se sont traduits par une surévaluation du franc malien (FM), une balance des paiements déficitaires, une croissance faible et un déficit budgétaire croissant. Le redressement de cette situation catastrophique s'est traduit d'abord par l'intégration du Mali à l'UEMOA en 1984, qui lui a permis de maîtriser l'inflation de sorte que l'augmentation du niveau général des prix a pu être maintenu à 3,6% par an au cours des années 80. Le second facteur de redressement fut le cadre institutionnel de l'ajustement structurel mis en place dès 1982 avec un premier accord de confirmation et sous la forme du programme de Restructuration du Marché Céréalier (PRMC) à partir de 1985. L'ajustement structurel proprement dit a repris après 1988 avec la restructuration des entreprises publiques (PASEP).

Le troisième facteur d'amélioration est l'intériorisation de la nécessité d'assainir la situation macroéconomique de la part du gouvernement. Cet appui à l'ajustement a surtout été manifeste durant la période de transition après les événements de mars 1991. A cette période le taux d'épargne interne répertorié par le système bancaire reste très bas, voire légèrement négatif pour certaines. L'écart de financement interne se traduit par un déficit de la balance commerciale qui persiste, mais diminue graduellement. Le financement de l'extérieur a néanmoins mené à la réduction de ce déséquilibre externe et a permis à la balance de base d'être positive.

Le fait que l'économie malienne a connu une croissance par tête faible mais positive a certainement adouci les effets souvent pénibles d'un redressement économique. Un impact social négatif des PAS était à craindre comme conséquence des mesures de restriction des dépenses budgétaires dans les services publics et particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Afin de neutraliser ces effets négatifs, le FMI et la BM ont permis aux budgets de la santé et de l'éducation d'augmenter en termes absolus et relatifs.

2. Le bilan global de la dévaluation

Le bilan de la dévaluation peut se faire en prenant appui sur l'évolution des agrégats. Depuis la décision de changement de parité, la plupart, voire la totalité des évaluations des effets de la dévaluation s'en tiennent souvent à ces agrégats pour en relever l'évolution positive depuis la dévaluation. On établit alors une relation causale entre cette embellie et la dévaluation du franc CFA. Si l'analyse de l'évolution des agrégats est effectivement nécessaire, elle ne peut suffire à elle seule pour apprécier l'impact de la dévaluation sur les économies de la zone. Il faut en effet plus loin, en décomposant les divers indicateurs et en s'intéressant aux moteur de la croissance de manière à mieux cerner les changements structurels intervenus et la capacité acquise ou non des pays à assurer la pérennité de cette croissance.

Il faut noter que les programmes d'ajustement structurel réel ont connu des succès variables et partiels et de nombreuses mesures étaient atténuées ou retardées pour de nombreuses raisons. La dévaluation par le caractère irréversible et immédiat de ses conséquences a rendu obligatoire la réalisation des programmes.

Pour l'ensemble de la Zone franc, les résultats de la dévaluation, en termes d'inflation et de croissance de l'activité, ont été assez proches des prévisions initiales. S'il est vrai que la dévaluation est intervenue dans un environnement international favorable caractérisé par la reprise de l'activité dans les principaux pays industrialisés et la hausse des cours des produits de base, à l'exception du pétrole, les quatre années qui ont suivi la dévaluation (1994 à1997) permettent de dresser un bilan économique et financier positif pour les pays africains de la zone franc ;

La croissance du PIB en termes réel, négative dans les années précédant la dévaluation, a subi une inflexion dès 1994 :

- pour la zone UEOMA, le taux de croissance du PIB réel est passé de 2,6% en 1994, à 5,7% en 1995 et 1996. Les estimations le situent à 6,2% pour 1997
- pour la zone CEMAC, ce taux est passé de 0,6% en 1994 à 3,7% en 1995, 4,4% en 1996, 5,6% sont attendus pour 1997.

Sur le plan budgétaire, des progrès notables ont été enregistrés. Les recettes courantes se sont nettement accrues, en raison de la reprise de la croissance économique, de l'élargissement se l'assiette fiscale et de la plus grande efficacité du recouvrement de l'impôt. Parallèlement, les dépenses courantes, en particulier les dépenses de salariales, ont été dans l'ensemble bien maîtrisées de sorte que l'excédent primaire s'est accru dans les deux zones d'émission. Les efforts d'assainissements des finances publiques doivent être poursuivis afin de relancer les investissements publics nécessaires à une relance durable de la croissance économique.

Peu après le choc de la dévaluation, l'inflation a rapidement retrouvé des valeurs satisfaisantes.

Pour l'UEMOA, après le 35% de 1994 le taux d'inflation en moyenne annuelle est tombé à 6,7% en 1995 puis à 3,9% en 1996. Cette valeur ne devrait pas être dépassée en 19997.

Pour la CEMAC, elle est passée de 12,1% en 1995 à 5,6% puis 3,8% respectivement en 1996 et 1997 ;

Les exportations ont connu une croissance plus forte que les importations, dégageant un excédent de la balance commerciale. Pour la zone UEMOA on est passé d'un déficit commercial de 84 milliards de FCFA en 1993 à un excédent estimé à 514 milliards de FCFA en 1996. Les résultats de 1997 sont du même ordre.

En définitive, les résultats de la dévaluation peuvent être considérés comme positifs. Elle aura permis :

- de redynamiser l'activité économique
- de redonner à l'économie une certaine flexibilité, à travers notamment les programmes de privatisation
- d'enclencher un processus d'assainissement des finances publiques qui devrait soutenir la croissance économique à moyen terme
- de donner un souffle nouveau à l'intégration régionale par l'accroissement des échanges intra- régionaux.

3. Bilan national

Les arguments décisifs avancés par les organismes de Bretton Woods pour justifier la dévaluation du FCFA se rapportent aux résultats peu satisfaisants des politiques d'ajustements mise en œuvre par les pays africains, en particulier à l'accumulation de déséquilibres économiques et financiers. Des différences marquées ont été enregistrées entre les pays membres de la zone franc et les autres pays subsahariens.

En faisant un rapprochement entre la dévaluation et le contexte qui a prévalu tout au long de la période, on observe que ce changement de parité est intervenu dans un contexte de reprise générale de l'économie mondiale et de hausse des cours des principaux produits d'exportation des pays membres, qu'il s'agisse du pétrole du cacao, du café ou du coton[*]. Les pays producteurs de matières premières comme le Mali bénéficient d'ailleurs pour la plupart des conditions climatiques favorables. La bonne tenue de la demande mondiale, alliée à des cours internationaux élevés, favorise ainsi une croissance vive des productions de rente et des produits forestiers.

Le coton dont la production augmente considérablement peut être considéré comme un produit symbole de cette conjoncture favorable entre la reprise de l'économie mondiale et la remontée spectaculaire des cours dont la dévaluation constitue alors le facteur amplificateur pour les pays de la zone. Il est donc difficile d'imputer aussi bien la croissance globale que le redressement des comptes extérieurs à la seule dévaluation.

[*] Bekolo Ebe (1999) : Bilan de la dévaluation du franc cfa

Au niveau micro, nous observons une tendance forte à la détérioration des conditions de vie des ménages. La dévaluation devait opérer un ajustement sur l'absorption interne par une modification de la répartition et donc de la structure des revenus. Il s'agissait d'abord d'induire une substitution entre la production intérieure et la production extérieure, au détriment de cette dernière. Il s'agissait ensuite d'opérer une modification de la structure de répartition des revenus au bénéfice des producteurs et au détriment des couches de populations les plus favorisées. Cette modification et amplifier l'effet de substitution souhaitée.

D'une manière générale, la dévaluation a provoqué ou amplifié la détérioration des indicateurs macroéconomiques. A titre d'illustration, en 1996, plus de 70% de la population malienne était pauvre contre 69% en 1998, tandis que 78% de ces pauvres vivaient en milieu rural. L'indice de sévérité de la pauvreté bien que plus élevé en milieu rural qu'urbain demeure élevé partout, 28,4% en 1996.

3.1. Macroéconomie de la dévaluation

A court terme un changement de parité permet théoriquement de compenser la détérioration des termes de l'échange en restaurant une meilleure compétitivité externe : développement des volumes d'exportation et réduction du volume d'importation Toutefois, cet effet favorable sur la balance commerciale ne se produit que si les conditions de validité du « théorie des élasticité critiques » sont remplies. Il faut donc que les élasticités – prix des importations et des exportations soient suffisamment importantes.

Tableau n° 1 : Les indicateurs macroéconomiques du Mali de 1994 à 1997

Indicateurs de convergence budgétaire	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**
Salaire et traitement en % des recettes fiscales	43.1	36.5	28.9	28.9
Dépenses en capital sur financement interne %	13.3	14.1	14.1	16.3
Recette fiscale sur le PIB en %	10.6	11.1	13.3	13.7
PIB en volume (prix constant de 1987)	702.5	752.4	783.7	835.0
Taux de croissance du PIB en volume	2.6	7.1	4.2	6.5
Taux d'inflation annuel (glissement déc. à déc.)	32.1	9.2	2.8	0.9
Avoirs extérieurs nets (milliards de fcfa)	93.6	98.8	190.5	183.4
Crédit intérieur (milliards de fcfa)	119.2	138.8	137.6	178.0
Balance commerciale FOB-FOB (milliards de fcfa)	-63.5	-57.4	-54.1	5.6
Encours de la dette (milliards de fcfa)	1576.6	1395.2	1498.4	1614.8
Service de la dette	88.8	80.2	74.8	52.2
Encours en % du PIB	161.2	117.5	113.5	112.8

Source : UEMOA

La situation économique et financière enregistrée au cours de l'année 1994, première année de dévaluation est globalement satisfaisant au vu des objectifs du programme économique et financier.

- la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été de 2.6% dépassant légèrement l'objectif de 2.5% recherché
- l'inflation mesurée par le déflateur du PIB s'est située à environ 32.1% légèrement en dessous du taux projeté (35%)
- le déficit du compte courant extérieur, transfert officiels exclus, s'est situé à 19% du PIB contre une prévision de 20%. Ceci est du principalement au retour d'un montant significatif de capitaux privés, la reprise des exportations et la réorientation des dépenses de consommation privée en faveur des produits locaux, conduisant à une baisse des importations
- le déficit budgétaire global, sur la base des engagements et dons exclus, a atteint 13.4% du PIB contre une prévision de 15%. Ceci résulte des réalisations satisfaisantes au niveau des recettes et de la rigueur observée en matière de dépenses
- dans le domaine monétaire, le crédit net à l'Etat a légèrement diminué et l'augmentation du crédit à l'économie a été moins élevée que prévu. La masse monétaire s'est accrue un taux légèrement supérieur aux prévisions et la liquidité des banques commerciale a augmenté dans des proportions significatives
- la consommation finale s'est contractée de 10% suite à une baisse de 6.4% de la consommation finale des administrations et celle des ménages de 10.6%.

Cette tendance de bonne performances macro-économique s'est poursuivie les 3 années suivant la dévaluation (1995 – 1997). Les dépenses en capital sur financement interne ont augmenté les quatre dernières années ainsi que le crédit intérieur qui passe de 119,2 milliards en 1994 à 178 milliards en 1996. Cela dénote d'une intense activité économique à l'intérieur du pays.

Même si le recouvrement des recettes fiscales a été timide sur la période, il a quand même augmenté jusqu'en 1997. Le taux d'inflation a été successivement maîtrisé de 32,2% en 1994 à 0,9% en 1997. Le taux de croissance du pays est d'environ 7% en deux ans après la dévaluation. Les avoirs extérieurs nets du pays ont plus que doublé en quatre ans. Les exportations ont été bien stimulées, la balance commerciale longtemps déficitaire devient excédentaire en 1997.

Le service de la dette baise d'année en année ainsi que l'encours en pourcentage du PIB.

En somme les indicateurs macro-économiques du Mali après la dévaluation sont au vert dans l'ensemble. Dès lors il semble paradoxal que cela ne se ressente pas au niveau microéconomique, celui des agents économiques, les ménage surtout.

3.2. Microéconomie de la dévaluation

Si d'une manière générale les effets de la dévaluation ont été jugés positifs sur le plan macroéconomique il n'en est pas de même sur le plan microéconomique.

Tableau n°2 : la hausse des prix dans les pays de l'UEMOA entre 1994 et 1997

Pays UEMOA	1994	1995	1996	1997
Bénin	53.9	3.1	6.8	1.8
Burkina	24.7	7.8	6.9	-0.1
Côte d'Ivoire	32.5	7.1	3.5	5.2
Guinée Bissau	19.3	49.7	65.6	16.8
Mali	31.9	8.7	2.8	0.9
Niger	40.6	5.5	3.6	4.1
Sénégal	36.1	6.0	2.4	1.9
Togo	54.0	6.4	5.5	7.2
UEMOA – Prix à la consommation	36.0	6.6	4.0	3.5
UEMOA – déflateur du PIB	31.9	10.2	4.1	3.0

Source : Zone franc, 1997 : prix en glissement

Au regard des statistiques sur les indices de prix des pays de l'UEMOA, le Mali semble avoir l'un des taux de variation les plus bas. D'ailleurs, en 1997, hormis le Burkina Faso qui a un taux négatif, le Mali a obtenu le taux le plus bas de la sous région.

Au lendemain de la dévaluation, le gouvernement du Mali a pris un ensemble de mesures destinées à maximiser les avantages et à minimiser les effets négatifs de la dévaluation. Parmi ces mesures figuraient :

- la réduction des droits de porte et du taux de TVA
- la réduction des taxes sur les produits pétroliers, l'électricité, le téléphone et le transport public
- la subvention des médicament essentiels et
- l'augmentation de 41% du prix de base aux producteurs de coton pour la campagne 1994/1995.

Pour appuyer ces mesures, la banque mondiale a accordé au mali un crédit de relance Economique (CARE) destiné à soutenir les mesures d'accompagnement adoptées par le Gouvernement.

L'une des conséquences sociales négatives de la dévaluation est celle concernant la santé des populations. Environ 55% des ménages ont augmenté leurs dépenses de santé après la dévaluation. Cette proportion a été plus grande en milieu urbain

69.5% qu'en milieu rural 48.6%, elle est de 77% dans le District de Bamako. On a observé à Bamako une brusque flambée des prix des produits pharmaceutiques 17.5% par rapport à décembre 1993. Quant aux dépenses d'alimentation, elles occupent 71.4% des dépenses totales des ménages.

La dévaluation semble avoir fortement modifié la structure de consommation des ménages en renforçant la part de l'alimentation qui était déjà suffisamment élevé. Les dépenses scolaires se sont accrues surtout dans les villes en liaison avec la hausse des frais scolaires. Globalement les ménages épargnent moins. Malgré l'augmentation des prix aux producteurs, l'on assiste à un accroissement du prix des intrants et autres équipements agricole. Paradoxalement la croissance au mali semble aller de pair avec la pauvreté.

Toujours au niveau des consommateurs, 76.9% des ménages ont déclaré avoir augmenté leurs dépenses d'habillement en milieu rural[16]. Des augmentations de prix de l'énergie sont intervenues un peu partout dans le pays. L'indice des prix de transport a enregistré des fortes augmentations, allant de 20 à 40% environ, dans toutes les régions du Mali.

En somme, les indicateurs sociaux se sont détériorés à la suite de la dévaluation du FCFA intervenue en janvier 1994.

Conclusion

La dévaluation a en somme rendu l'économie nationale plus compétitive, ce qui est la condition préalable à la reprise de la croissance économique. Le Mali a pu, entre autres, résorber le déficit du secteur agricole. La production de riz, sucre, textiles et d'autres ont augmenté au profit du marché local, tandis que le bétail et la viande, ont commencé à conquérir les marchés voisins. En outre, la dévaluation a permis d'augmenter et de diversifier la production destinée à l'exportation (coton, fruits et légumes, mil, produits transformés, etc.…).

Mais l'impact global positif a son revers, lorsqu'on analyse les moteurs de la croissance. Il apparaît dès lors toute la fragilité des économies de la zone qui sont étroitement tributaires des cultures de rente. Et de ce pont de vue, la dévaluation a plutôt conforté cette dépendance. La mutation structurelle attendue, en faveur notamment de la production industrielle locale ne s'est pas produite. En d'autre terme, les gains de compétitivité n'ont pas atteint le secteur industriel, ni modifié conséquemment la structure du commerce extérieur.

Les résultats microéconomiques laissent penser que les fruits de longues années de croissance ne sont pas équitablement partagés. Il faudrait cependant penser à

[16] D'après l'enquête malienne de conjoncture Economique et sociale de la DNSI

une politique de redistribution de la richesse engendrée par le pays. Des efforts importants restent à faire dans le domaine. Les nouvelles stratégies en œuvre inériteraient d'être étudiées, aussi bien pour leur pertinence que pour l'analyse coût/bénéfice.

Références bibliographiques

Abdramane TRAORE (1998) : pauvreté des ménages en milieu urbain et l'analyse d'inégalité sociale, communication à l'AERC Abidjant1998

Abdramane TRAORE, Massa COULIBALY (1999) : Aide extérieure et bien être social – le cas du Mali, AERC – Nairobi 1999

André Neurrisse (1987) : Le franc CFA ; LGJ, Paris

Banque de France (1996) : La zone franc : Rapport annuel 1996, Paris

Banque Mondiale (1996) : la coopération Mali – banque Mondiale 1996, Mission résidente de Banque Mondiale

DNSI (1994) : Contexte et effets de la dévaluation du franc CFA à travers l'EMCES

Gervasio SEMEDO/Patrick VILLIEU : La zone franc : mécanismes et perspectives macroéconomiques

Hubert Gérardin (1989) : la zone franc ; tome 1 histoire et Institutions, l'Harmattan, Paris

Malick SANE (1998) : les effets économiques et sociaux de la dévaluation du franc CFA dans les pays de l'UEMOA (Symposium international sur l'avenir du FCFA de DAKAR)

Olivier Vallée (1989) : Le prix de l'argent CFA : heurs et malheurs de la zone franc ; Kart hala, Paris

Tchetché N'GUESSAN (1998) : La zone franc : élément de bilan économique et institution (Symposium international sur l'avenir du F CFA de Dakar)

Analyse économique des choix de recours thérapeutique dans le district sanitaire de OUIDAH au Bénin

Gilles Armand SOSSOU[*]

Résumé

Cette étude analyse les comportements du consommateur des service et soins de santé pour des motifs curatif dans le district sanitaire de Ouidah au bénin. La demande, des services et soins de santé estimée par une régression logistique dépend de la zone d'habitation et du niveau d'instruction. Au regard des résultats obtenu, la disponibilité apparaît comme le facteur le plus déterminant de la demande sur le marché de la santé. Le deuxième facteur est constitué par les activités d'Information d'Education et de Communication, menées par le Centre Régional pour le développement et Santé (CREDESA) dans le District.

Ces résultats mettent en évidence l'importance des facteurs d'induction de la consommation des services et soins de santé et s'inscrivent par conséquent dans la logique des thèses de la demande induite.

Introduction

Selon la théorie économique, la base de la recherche sur les comportements des agents économiques réside dans le cadre marshallien traditionnel dont la composante essentielle est le bien économique. Le bien économique, en effet, amène les individus à s'engager dans une structure dialectique d'utilité et de rareté qui lui confère par ailleurs sa valeur. Cet article cherche à analyser le recours thérapeutique utilisé lors d'un épisode de maladie sous l'angle du comportement du consommateur des services et soins de santé Il s'agit successivement :

- de fixer la problématique
- de situer le cadre physique de l'étude empirique
- de présenter la méthodologie
- d'analyser les résultats obtenus

1. Problématique

Les problèmes de la santé sont intimement liés au système de santé en vigueur dans chaque pays et il serait hasardeux de vouloir leur trouver une solution sans une investigation préalable sur les comportements des individus face aux services de santé. La présente étude est le prolongement direct de ce qu'on peut

[*] Enseignant vacataire à la FASJEJ et Chercheur assistant au CEFRED/FASJEP/UNB - Cotonou

appeler l'axe « Alma Ata – Initiative de Bamako » (I B). Sa problématique est celle de l'accessibilité géographique, économique, sociale et culturelle des populations du district Sanitaire de Ouidah aux services et soins de santé dans la perspective de l'objectif d'Alma Ata.
Cette expérimentation est l'œuvre d'une institution dénommée Centre Régionale, pour le développement et la santé (CREDESA) et qui a pour objectif, la recherche, la formation et la prestation de soins rationalises. La question de recherche est de savoir comment, dans un environnement macroéconomique marqué par le redimensionnement des secteurs public et privé, les populations font face à leurs problèmes de santé. Pour répondre à cette question, nous avons voulu faire une analyse systématique des choix effectués par les populations du district pour des motifs curatifs.

2. Cadre physique de l'étude

Le district sanitaire de Ouidah est situé au sud du Bénin dans le département de l'Atlantique, à 41 km de Cotonou, la capitale économique du pays. Il couvre une superficie de $336\,km^2$ pour une population de 64 433 habitants [INSAE[17], 1992]. On y rencontre les groupes ethniques tels que les Fon, les Yorouba et les Ayizo. La pratique des religions traditionnelles y est très développée. Nous n'en voulons pour preuve que le choix de Ouidah pour abriter les manifestations du premier festival des arts et cultures « Vodoun » organisé en février 1993 et qui a connu la participation des adeptes venus du Brésil et d'Haïti.

Le marché des services de santé du district se caractérise par une pluralité des recours thématiques. On rencontre un hôpital de référence et Centre de Santé de Circonscription Urbain (CSCU) au chef – lieu du district, des complexes Communaux de Santé (CCS) au niveau des communes, des Unités Villageoises de Santé (UVS) au niveau des villages, des clinique privées, des Structures de Traitement Traditionnel (STT) et l'auto – traitement. Les services du CREDESA sont organisés sur la base d'un découpage en trois zones A, B, et Conformément à la structure géographique du terrain. La zone A se réfère à la côte sablonneuse et comprend le village qui abrite non seulement le Centre, mais aussi le CCS. Elle est traversée par la route inter – Etats Cotonou - Lomé. Les populations de la zone ne connaissent pas de problèmes d'accessibilité au CCS lié à la structure géographique. La zone B est celle du plateau. La zone c, marécageuse est la plus éloignée du centre en plus de cet éloignement, les populations de cette zone connaissent des problèmes supplémentaires liés à sa nature marécageuse. Dans le souci de réduire les difficultés que connaissent ces populations pour accéder aux services de santé du fait de la structure géographique du terrain, le CREDESA a élaboré une stratégie de décentralisation des services essentiels de

[17] Institut National de la statistique et de l'analyse Economique (INSAE)

santé dans les zones B et C. Dans la zone B, chaque village possède une case de santé où des agents de santé communautaire (ASC) offrent leurs services aux populations, c'est la décentralisation au niveau des villages. Dans zone C par contre, on a une décentralisation au niveau des maisons. Il n'existe pas de case de santé. Ici, les ASC sont appelés au chevet des malades ou ces derniers se rendent eux – mêmes chez les agents pour bénéficier des services. Ces agents disposent de trousses de soins, d'une dotation en médicaments essentiels et de vidéogramme pour faire face aux affections prioritaires du milieu. Ils sont mensuellement indemnisés sur le fonds du financement communautaire des services de santé fondé sur la vente des médicaments essentiels. Dans la zone A, c'est l'approche classique ; on a des centres de santé fixes où les malades vont se faire soigner.

3. Méthodologie

C'est une étude transversale à la fois descriptive et analytique menée du 20 février au 15 mai 1997. Elle porte sur un échantillon de 150 ménages tirés par une méthode probabiliste parmi les ménages du district sanitaire de Ouidah. Pour tenir compte des variables autres que les variables classiques de l'analyses de la demande (prix, quantité et revenu), notre démarche a intégré à la fois les analyses socio – économique et économétrique. L'analyse socio – économique nous a permis d'accumuler des informations pour dresser le tableau de fonctionnement de la société. L'analyse économétrique quant à elle, nous a permis de rechercher les causes aux faits observés et d'en dégager les sens. La décision du recours a été modélisée comme une décision du chef de ménage considéré dans son environnement géographique, économique, socio – démographique et culturel. Cette approche nous permet de ne pas éliminer d'emblée les enfants et les personnes âgées inactives à la charge de leur famille. Le choix du recours thérapeutique, en ce qui les concerne, relève en effet des parents ou tuteurs pour les premiers et de la famille représentée par le chef de ménage pour les secondes Cette démarche nous a permis d'une part, de déterminer et d'apprécier la prévalence mensuelle du recours aux différents services de santé qui existent sur le marché des soins dans le district ; d'autre part, d'identifier par une analyse bivariée des associations, les déterminants de cette prévalence ; enfin , d'estimer par une analyse multivariée, l'importance et le sens de ces liaisons. Le tableau 1 présente les variations de l'étude et leur signification.

Tableau 1 : variables de l'étude

Variables	Signification	Modalité
Environnementales		
1- Z		
Zcm	Communes urbaines	0
Zl	Zone du littoral	1
Zm	Zone des marécages	2
Zp	Zone du plateau	3
2- Zone	Zone d'habitation	1 si zone urbaine, 0 sinon
Socio – démographique		
Effm	Effectif du ménage	Numérique
Sexe	Sexe du CM	1 si CM est une femme, 0 sinon
Etam	Etat matrimonial du CM	0 si CM est marié, 1 sinon
M	Maladie du malade	1 si la maladie est infectieuse, 0 sinon
Qual.	Appréciation faite par le CM des services obtenus	1 si bonne qualité, 0 sinon
Culturelles		
Relig.	Religion du CM	1 si religion traditionnelle, 0 sinon
Niveinsr	Niveau d'instruction du CM	1 si niveau primaire ou alphabétisé, 2 si niveau secondaire ou supérieur et 0 sinon
Economique		
Income	Revenu mensuel du ménage	Numérique
Saving	Epargne du ménage	Numérique
Prix	Dépense effectuée au niveau de chaque recours pour la maladie	Numérique

Variable dépendante : Rec. = recours thérapeutique utilisé lors du dernier épisode de maladie que le ménage a connu avant ou pendant la période de l'enquête

3.1. L'analyse bivariée des associations

Pour identifier les variables associées au recours thérapeutique, nous avons considéré deux niveaux de recours à savoir :

- le niveau primaire regroupant l'ASC, le tradipraticien et l'auto traitement
- le niveau secondaire qui regroupe tous autres recours thérapeutiques (hôpital, CSCU et CCS).

Ain si, dans le cadre de cette analyse, la variable recours est dichotomique et prend la valeur 1 pour le niveau secondaire et 0 pour le niveau primaire. Pour les variables nominales, nous avons utilisé le test du Khi - deux (χ^2) dont le principe est d'éprouver l'indépendance entre deux variables qualitatives à partir d'un tableau de contingence. On choisit un seuil α et si la probabilité P associée à la valeur du χ^2 calculé est inférieure à α, on rejette l'hypothèse d'indépendance des variables concernées. Pour les variables numériques, c'est l'analyse de variance que nous avons utilisée. Son principe consiste à comparer des moyennes observées sur deux ou plusieurs échantillons pour savoir s'ils proviennent d'une même population ou non. Le test ici est basé sur la statistique F de Fisher et repose sur l'hypothèse d'égalité des moyennes. Comme pour le test du χ^2, on choisit un seuil α, et si la probabilité P associée à la valeur de F calculé est inférieur à α, on rejette l'hypothèse d'égalité des moyennes. Une telle décision traduit l'existence d'une différence significative entre les échantillons concernés.

3.2. L'analyse multi variée

Elle est logistique. En effet, le phénomène étudié fait appel à tout un ensemble de logistique et il est donc pertinent de l'aborder en termes d'une distribution logistique. Le modèle a été estimé par la méthode du maximum de vraisemblance. La variable dépendante étant une variable aléatoire, le modèle cherche à déterminer la probabilité Pi que le chef de ménage i choisisse un recours thérapeutique du niveau secondaire :

Pi = probabilité ($\mathrm{Re}\, c_i = 1$)

Si on désigne par X_i le vecteur des caractéristiques du chef de ménage, son utilité indirecte peut s'écrire :

$$\mathrm{Re}\, c_i = X_i \beta + \alpha + \varepsilon_i$$

Où β est un vecteur de paramètre à estimer et ε, un terme aléatoire pour capter l'influence des variables non comprises dans le modèle de choix du recours thérapeutique. Ce modèle suppose qu'il existe une variable latente $\mathrm{Re}\,c^*$ non observable qui résume l'utilité liée au choix d'un recours thérapeutique par le chef de ménage de manière que :

$$\begin{cases} \mathrm{Re}\,c_i = 1 & SSI \quad \mathrm{Re}\,c_i^* > 0 \\ \mathrm{Re}\,c_i = 0 & SSI \quad \mathrm{Re}\,c_i^* \le 0 \end{cases}$$

Et $P_i = 1 - F(X_i\beta) = \dfrac{\exp(X_i\beta)}{1+\exp(X_i\beta)}$

La fonction de vraisemblance associée s'écrit : [G, S, Maddala, 1983]

$$L(\beta) = \prod_{i=1}^{n} \left[\frac{1}{1+\exp(X_i\beta)}\right]^{1-\mathrm{Re}\,c_i} \left[\frac{\exp(X_i\beta)}{1+\exp(X_i\beta)}\right]^{\mathrm{Re}\,c}$$

La linéarisation par le logarithme permet d'avoir le maximum de vraisemblance à partir des conditions du premier et du second ordre :

$$LogL(\beta) = r^*\beta - \sum_{i=1}^{n} Log\left[1+\exp(X_i\beta)\right]$$

$$\partial LogL/\partial\beta = 0 \Rightarrow S(\beta) = \sum_{i=1}^{n} \frac{\exp(X_i\beta)}{1+\exp(X_i\beta)} X_i + r^* = 0$$

C'est un système d'équations non linéaire en β qui ne favorise pas l'usage des méthodes analyses pour la r »solution. On utilise pour ce faire les méthodes itératives. L'estimation donne :

$$\begin{aligned} \mathrm{Re}\,c_i = {} & \beta_1 + \beta_2 Zone_i + \beta_3 Niveinsr_i + \beta_4 Etam_i + \beta_5 Age_{1i} + \beta_6 Age_{2i} + \\ & \beta_7 Effm_i + \beta_8\,\mathrm{Re}\,lig_i + \beta_9 Sexe_i + \beta_{10} M_i + \beta_{11} Qual_i + \beta_{12} Income + \\ & \beta_{13} Saving_i + \beta_{14}\,\mathrm{Pr}\,ix + \beta_{15}\,\mathrm{Pr}\,of_i \end{aligned}$$

La fonction ainsi estimée permet de calculer la probabilité

$$\mathrm{Pr}\,oba(\mathrm{Re}\,c_i) = \frac{1}{1+e^{-\mathrm{Re}\,c_i}}$$

4. Résultats

4.1. Des caractéristiques de l'échantillon

D'après les résultats de l'enquête, 32.7% des ménages enquêtés appartiennent à la zone des marécages, 28% à l'ensemble constitué par les communes urbaines, 20% à la zone des plateaux et 29% à la zone du littoral. Sur les 150 chefs de ménages qui ont répondus à nos questions, nous avons 76.6% d'hommes et 23.3 de femmes. La situation matrimoniale de l'échantillon fait état de 72 monogames, 35 mariés à 2 femmes, 7 à 3 femmes, 6 à 4 femmes, 1 à 6 et 1 à 8. Il y a eu 9 célibataires, 7 divorcé(é)s et 1 non classé. L'âge moyen des chefs de ménages est de 45 ans avec un écart type de 15 ans. La plus jeunes chef de ménage a 20 ans et le plus âgé 87 ans. Au plan religieux, plus de la moitié des sujets de l'échantillon sont animistes (53.3%), 42% sont catholiques, 2.7% sont protestants, 1.3% sont d'autre religions et 0.7% seulement sont musulmans. Sur le plan professionnel, les agriculteurs arrivent en tête avec 42% suivis des commerçants 18% , de ceux qui n'ont pas activité fixe 12%, des pêcheurs 8%, des salariés 6.6% des artisans 6%, des transporteurs 4.7% et des éleveurs 2.7%.

En ce qui concerne leur niveau d'instruction, 37.3% des chefs de ménages enquêtés ont le niveau primaire, 18.7% le niveau secondaire et 2% seulement ont fait des études supérieures, 10 chefs de ménages ont suivi des cours d'alphabétisation, soit 6.7%. La proportion de ceux qui n'ont ni eu accès à l'école, ni suivi des cours d'alphabétisation reste relativement élevée : 34.7%. L'effectif moyen des ménages du district est de 6 personnes. Le plus petit ménage est constitué par une personne et le plus grand par 10 personnes. Le revenu moyen mensuel d'élève à 88 301 FCFA avec un minimum de 2900FCFA et un maximum de 443 000FCA.

Le coefficient de variation est de 0.62 et traduit une dispersion des revenus autour de la moyenne.

Du point de vue prévalence, 146 malades sur les 15 recensés ont eu recours à un des services de santé présent sur le marché su district, soit un taux de 97.3%.

4.2. De l'analyse bivariée des associations

Il ressort des tests effectués que trois variables sont en association avec le recours. Il s'agit de la zone d'habitation, de l'état matrimonial et du niveau d'instruction. (Voire le tableau 2).

Tableau 2 : variables associées au recours

Variables	Recours (n =117)	Non recours (n = 29	Risque relatif	Intervallede confiance à 95%	p
Zone (1)	70	30	1.72	[1.01 : 2.96]	0.059
Niveinsr (1)	80	20	…	…	0.023
Niveinsr (2)	93.3	6.7	…	…	0.023
Etam (2)	84.1	15.9	2.09	[1.14 : 3.84]	0.021

Source : Données de l'enquête

Par contre, la structure géographique du terrain, les croyance religieuses des population, le revenu, l'épargne, le prix, la richesse, l'âge du chef de ménage, son sexe, l'effectif du ménage, la profession, l'âge du malade et même la maladie dont a souffert le malade ne sont pas associés au recours.

4.3. De l'analyse multi variée

Plusieurs variables théoriques pertinent mais n'apparaissent pas significativement à l'étape précédente pouvaient être introduites dans cette analyse. Mais compte tenu de la taille de notre échantillon, la rigueur statistique nous autorise à prendre au plus trois variables explicatives. Aussi, avons-nous considéré les variables identifiées par l'analyse bivariée comme associées au recours. Le tableau 3 présente les résultats de la régression logistique.

Tableau 3 : Résultats de l'analyse logistique : Evénement Recours thérapeutique (1) versus absence de recours (0) : $N_1 = 117; \qquad N_2 = 26$

Variables	Coefficient	Standard errors	Wald	R	Or	P
Niveau d'instruction						
Niveinsr (1)	-1.8203	0.8293	4.8177	-0.1397	0.1620	0.0282
Niveinsr (2)	-1.3739	0.8089	2.8848	-0.1005	0.2531	0.0832
Zone d'habitation						
Zone (1)	0.9080	0.4880	3.4617	0.1005	2.4792	0.0628
Etat matrimonial						
Etam (1)	-0.7335	0.4957	2.1901	-0.0362	0.4802	0.1389
Constante	2.3107	0.7914	8.5247	…	…	0.0035

Source Donnée de l'enquête

La fonction demande des services et soins de santé estimée s'écrit donc :

$$\text{Re}\,c_i = 2.31 - 1.82Niveins(1)_i - 1.3VNiveinsr(2)_i + 0.91Zone_i - 0.73Etam_i$$
$$(0.8293) \qquad (0.8089) \qquad (0.4880) \qquad (0.4957)$$

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs types. En toute vraisemblance, le modèle, dans son ensemble est adéquat : en effet, nous avons : $\chi^2 = 13.676$; d.d.l.= 4 et P = 0.0084. Mieux, le modèle prédit pour l'ensemble, un taux d'utilisation des service de près de 82% (81.94%).Entre le recours de la zone d'habitation, il existe une corrélation positive. Lorsque que quelqu'un passe de la zone rurale à la zone urbaine, la probabilité pour qu'il recoure augmente de 10%. Par contre, la corrélation entre le recours et le niveau d'instruction est négative. Plus les gens sont instruits moins ils recourent ; si un chef de ménage passe de la catégorie 1, la probabilité pour qu'il recourt baisse de 14% et de 8% pour celui qui passe de la catégorie 1 à 2.

Les probabilités de recours, calculées sont consignées dans le tableau 4

Tableau 4 : Probabilité de recours selon la zone, l'état matrimonial et le niveau d'instruction.

	Statut matrimonial			
	1. Urbain		**2. Rural**	
Niveau d'instruction	Mariés	Célibataires, divorcés et veuf	Mariés	Célibataires, divorcés et veuf
Niveinsr (0)	0.92	0.96	0.83	0.91
Niveinsr (1)	0.66	0.80	0.44	0.62
Niveinsr (2)	0.72	0.86	0.55	0.72

Source : Données de l'enquête

On constante que la probabilité de recours est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale quel que soit le niveau d'instruction et l'état matrimonial. La probabilité du recours augmente de 10% quand on passe de la zone rural à la zone urbaine (R = 0.1005). Ce résultat est révélateur du facteur le plus déterminant du recours. La zone urbaine en effet, est généralement plus dotée en infrastructures que la zone rurale.

Les habitants de la zone urbaine ne connaissent pas des problèmes d'accessibilité géographique aux formations sanitaires ; les infrastructures sanitaires et routières y sont plus développées, les moyens de transport également. On peut donc en déduire que le premier facteur déterminant de la consommation des services et soins de santé est leur disponibilité immédiate. Cette disponibilité s'entend au triple plan des infrastructures sanitaires, du personnel et des médicaments. Elle élimine en effet u certain nombre de facteurs

des coûts indirects de la consommation notamment, le coût de transport, le temps de parcours et le temps d'attente. Ce faisant, l'accessibilité à la fois géographique, financière et humaine des populations s'en trouve améliorée car, ce sont des facteurs indirects liés à l'offre et qui contribuent à la hausse des coûts supportés pour la consommation : les coûts indirects influencent la consommation des services de santé [Dor ; P. Gertler and J. van Der Gaag, 1987].

5. Discussion

Le taux de prévalence du recours aux services de santé estimé dans cette étude (97.3%) est sensiblement égal au taux obtenu par le CREDESA lors d'une enquête réalisée en 1992 dans le district (98.3%). Ce taux est très élevé, comparé à ceux estimés pour d'autres sous – préfectures. Pour la sous-préfecture de So – Ava, zone lacustre située dans le même département par exemple, le taux de fréquentation des services de santé pour des motifs curatifs a été estimé à 17% en 1996 [L. ; Rabarison, 1996]. La distance moyenne à parcourir dans la localité pour atteindre un centre de santé fixe est estimée à 20 km par l'auteur, soit quatre fois la norme admise par l'OMS pour juger de l'accessibilité géographique des populations aux services des santé : 5 km autour des formations sanitaires ou l'heure de marche.

A Tchaourou par contre une sous – préfecture situé à environ 382 km de Cotonou dans la région septentrionale du pays, l'accessibilité géographique varie de 29 à 85% d'une commune à l'autre et la moyenne locale est de 42% G., Toomè, 1993].

La croyance n'a pas d'influence significative sur le recours. On peut expliquer cette absence d'association par les succès du programme élargi de vaccination (PEV) car les maladies qui relèvent des pratiques religieuses traditionnelles sont des maladies infectieuses d'orgone virale telles que la rougeole. [L., Rabarison, 1996].

Une association a été détectée entre le recours et le niveau d'instruction. Comme on s'y attendait, plus les gens sont instruits, moins ils recourent. Il y a deux explications possibles à ce résultat. D'une part, on peut penser que le fait d'avoir un certain niveau d'instruction confère aux gens la capacité de faire face eux – même à un certain nombre de problèmes élémentaires de santé notamment par l'automédication : d'autres part, le fait de posséder un certain niveau d'instruction peut favoriser le développement d'habitudes qui contribuent à la prévention des maladies et par ricochet à la baisse de la morbidité dans cette catégorie. Par contre et contrairement à nos attentes, les chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction n'évitent pas les contres médicaux modernes. Ici aussi, deux hypothèses peuvent être postulées. La première est que ces chefs

de ménage, conscients de leur ignorance préfèrent s'en remettre aux « initiés » : les agents du corps médical. La seconde fait appel aux activités d'information d'Education et de communication (IEC) développées par le CRESESA.

On peut dire que l'instruction favorise l'automédication alors que l'analphabétisme la décourage. En réalité, ce résultat met en relief une des spécificités du marché de la santé à savoir l'asymétrie des connaissances. « Qui détient la connaissance, détient le pouvoir » dit-on généralement. Plus qu'ailleurs, ce proverbe trouve application en Economie de la Santé. Le sexe n'a pas une influence significative sur le recours. Les chefs de ménages hommes et femmes recourent de la même façon aux services de santé. On ne peut donc parler d'une sensibilité des femmes aux problèmes de santé par rapport aux hommes.

L'âge du chef de ménage n'a pas d'influence significative sur le recours. Quelles que soient les classes d'âges auxquelles ils appartiennent, ils recourent de la même façon aux services de santé pour se soigner ou faire soigner un membre de leur ménage. Leur comportement en matière de recours thérapeutique n'est pas non plus déterminé par l'âge du malade, la taille de leur ménage et la maladie. Les chefs de ménage recourent de la même façon quant à ce qui concerne ces variables.

Aucune association n'a été trouvée entre le recours et le revenu. Le revenu n'a pas d'influence significative sur le recours. Ce résultat nous paraît étonnant. Dans une étude sur les déterminants de la faible utilisation des services de santé dans le même district, 25.7% des malades inclus dans l'échantillon ont évoqué des raisons financières pour expliquer le faible recours à ces services [E., Kifouly, 1992]. De même, dans une étude sur les déterminants des la couverture sanitaire des populations de Tchaourou, 42% des enquêtes ont estimé que les prestation offertes par les formation sanitaires sont chères. L'accessibilité financière demeure dons un facteur déterminant de la consommation des services et soins de santé.

6. Conclusion

Au regard des résultats obtenus, la disponibilité apparaît comme un facteur de demande de services et de soins de santé. Ce fait nous plonge au cœur des thèses sur la demande induite qui souligne l'importance des effets d'offre dans la consommation des services et soins de santé [L., Rochaix & S. Jacob Son, 1997]. En effet, les résultats semblent attester le fait que la profession médicale ne partage pas un marché donné, mais contribue à sa création [A., Labourdette, 1993]. Sur le marché de la santé, la disponibilité constitue dons le premier déterminant de la demande. Le deuxième concerne l'IEC. La probabilité du recours est une résultante de la combinaison de ces deux facteurs. Le taux de

prévalence su recours aux services obtenus procède d'une part, des stratégies de décentralisation des services essentiels développées par le CREDESA ; d'autre part, de ses activité d'IEC. Ces résultats rejoignent le constat fait par les populations elles –mêmes, à savoir que les problèmes de santé ne sont pas dissociables des problèmes économiques ni d'infrastructures[18]

Références Bibliographiques

1. A, Dor; P Gertler and J. Van Der Gaag (1987): "Non-price rationing and the choice of medical care providers in rural Côte d'Ivoire". *Journal of health economics, 6, 291-304.*

2. A., Labourdette (1993): Economie de la santé; collection Economie, PUF, 195 pages
3. D., Bolduc; G. Lacroix & C. Muller (1994): « The choice models ». Groupe de Recherche en Politique Economique (GREPE). Université Laval ; Cahier 9411, 18 pages.
4. E., C. Phelps (1995) : Les fondements de l'économie de la santé. Paris : Nouveau horizons, 267 pages.
5. E., Kifouly (1992) : Les déterminant de la fréquentation des services de santé la circonscription administrative de Ouidah. Mémoire de maîtrise en santé publique. Cotonou : IRSP, 113 pages.
6. G., Laxroix & E. Alihonou (1992): « An empirical model of primary health care demand in Bénin". Groupe de Recherche en Politique Economique (GREPE). Université Laval: Cahier 9216. 24 pages.
7. G., S. Maddala (1983): limited-dependent and qualitative variables in econometrics. Econometrics society monographs, Cambridge University Press.
8. G., Tolème (1993): Etude des determinants de la couverture sanitaire de la sous-préfecture de Tchaourou (Bénin). Mémoire de la Maîtrise en santé publique. Cotonou : IRSP, 73 pages
9. Institut National de la statistique et de l'Analyse Economique (1992) : Deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cotonou : INSAE éditions.
10. J., S. Akin; C. C. Griffin, D. K. Guilkey and B. M. Mopkin (1986) "The demand for primary health care services in Bicol region of Philippines". Economic development and cultural change; volume 35, N°4, 755-782
11. J., S Akin., J. B. Schwartz and B. M. Mopkin (1988) "Price and income elasticity of demand for modern health care of infant delivery in the Philippines". The World Bank economic review: volume 2. January number 1, 46-76

[18] Professeur Eusèbe ALIHONOU, Directeur du CREDESA. In Explore, Volume 22, N°1 Avril 1994, page 6.

12. L. Rabarison (1996). Vaccination anti-rougeoleuse et morbidité de la rougeole dans la sous-préfecture de So - Ava (Bénin). Mémoire de maîtrise en santé publique. Cotonou : IRSP, 76 pages
13. L., Rochaix et S. Jacobson (1997). " L'hypothèse de la demande induite: un bilan économique".Economie & Prévision, n° 129-130, 3-4, 25-36.
14. M., Kaddar & A. Tchicaya (1997). Etude sur indigence et l'accès aux soins en Afrique subsaharienne : analyse de la situation actuelle dans les projets GTZ : Bénin, Burkina, Guinée, Mauritanie CIDEF / CIDEFIAT ? doc. Version du 13 / 02 / 97, 65 pages.
15. T., Heinonen (1994) : « Gender and the use of health care services in rural Philippines". Canadian Journal of development studies, volume XV, N°.

Connaître l'UEMOA*

Massa Coulibaly**

Résumé

Dans un excellent ouvrage, Samedo et Villieu (1997) concluent en la non optimalité de la zone franc Ceci à cause de la faiblesse des échanges intra - régionaux et de la faible mobilité des facteurs tant dans les pays qu'entre eux.

L'UEMOA, en tant que composante de cette zone, est –elle pour autant condamnée ? Les efforts en cours dans cet espace ne sont –il pas des tentatives certaines de palier les insuffisances du commerce et de la circulation des facteurs, capital et travail ? Le présent article rend compte de ces efforts et ouvre ainsi la voie à de futurs travaux de recherche sur l'impact, tant pour un pays donné que la zone dans son ensemble, des politiques adoptées au plan macro – économique et au niveau des agents économiques, ménages, entreprises et Etat.

Introduction

Il faut rappeler que l'UEMOA (8 Etats, 66 millions d'habitants) est la somme de l'union monétaire (UMOA) et de la zone d'échange préférentiel (-CEAO). Elle est un sous – ensemble de la zone franc qui comprend en dehors d'elle les Comores te la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Centrafrique, Tchad). Le fonctionnement de la zone tourne autour du compte d'opération alimenté par les réserves de change des pays membres auprès du Trésor français (1099 milliards de fcfa au compte de la BCEAO en 1996).

Le traité de l'UEMOA consacre, en son article 6 *(« les actes … sont appliqués dans chaque Etat membre nonobstant toute législation nationale contraire, antérieure ou postérieure »*), le principe de transfert de souveraineté au profit des institutions communautaires.

Les principaux objectifs retenus dans le traité sont :

- le renforcement de la compétitivité des activités économiques te financières
- la convergence des politiques macro –économiques à travers une procédure de surveillance multilatérale

* Communication faite à la table ronde sur l'intégration économique régionale organisée par l'US- AID, Accra (Ghana) : 15-16 avril 1999

** Professeur d'économétrie à la Faculté de Sciences Juridique et Economique – Université de Bamako

- le marché commun basé sur la libre circulation des biens et services, des capitaux et le droit d'établissement avec un TEC et une politique commerciale commune
- la coordination des politiques sectorielles nationales à travers des actions communes et éventuellement des politiques communes
- L'harmonisation des législations pour le bon fonctionnement du marché commun

Le programme d'action adopté à cet effet prévoit, entre autres :

- l'harmonisation des législations :
  - ✓ harmonisation des fiscalités : le programme a été élaboré par la commission avec l'appui du FMI et de la coopération française, adopté par le conseil des ministres, le 3 juillet 1998
  - ✓ mesures d'appui à la création de la BRVM
  - ✓ code communautaire des investissements, qui sera adopté sous forme de règlement communautaire pour se substituer aux codes nationaux existants
- la surveillance multilatérale des politiques macro –économique :
  - ✓ élaboration de directives et recommandations
  - ✓ appui et animation des CNPE (Comités nationaux de politiques économiques)
  - ✓ suivi des économies nationales
  - ✓ approfondissement de la définition des critères de convergence
  - ✓ élaboration de modèles de prévision et d'analyse macro – économique
    - MAPS Modèle macro – économique de projection et de simulation et
    - MEGC Modèle d'équilibre général calculable
  - ✓ indice régional des prix à la consommation (logiciel CHAPO – Calcul harmonisé des prix par ordinateur)
  - ✓ gestion de la base de données nécessaire à la surveillance multilatérale
  - ✓ harmonisation des statistiques nationales
  - ✓ harmonisation du cadre juridique, comptable et des statistiques de finances publiques
- la réalisation du marché commun

Les organes de l'UEMOA sont :
- la Conférence des chefs d'Etats
- le Conseil des ministres
- la Commission de l'UEMOA
- la cour de justice
- la cour des comptes pour auditer la Commission et les Etats
- des organes consultatifs
  - ✓ CCR (Chambre Consulaire régionale)

- ✓ CIP (Comité Inter parlementaire)

- Des institutions spécialisées
  - ✓ BCEAO
  - ✓ BOAD

1. Indicateurs macroéconomiques

Le principal problème est celui du développement économique des pays de l'UEMOA pour que se développe le commerce intra – régional. En 1993, on dénombrait 758 unités industrielles au Nigeria contre 684 dans l'ensemble UEMOA sans compter les différences dans les taux d'utilisation des capacités qui sont probablement à l'avantage du Nigeria.

Tableau 1. Indicateurs macro – économiques UEMOA (1996 – milliards fcfa)

	UEMOA	Bénin	Burkina	Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
PIB constant	13620	1087	1802	5358	1226	953	2523	672
Croissance	5.76%	5.22%	6.11%	6.75%	4.27%	3.5%	4.49%	7.13%
SMIG horaire (fcfa)		81	144	212	84	109	209	79
Exportations	3649	217	118	2236	242	144	505	188
Importations	3150	280	286	1287	292	139	648	218
Investissement privé	100%	7%	14%	32%	17%	8%	20%	3%

Source : BCEAO, Note d'information et statistiques, n°476, Décembre 1997

L'UEMOA est une zone dont le PIB par habitant est d'environ 350 dollars avec un volume d'échange (exportation + importation de 11 milliards de dollars par an. Elle connaît un taux de croissance économique moyen de 5.75%, d'importantes disparités salariales. Au plan mon »taire, on a la structure des mouvements des billets de banque entre agences nationales BECEAO (Tableau 2)

Tableau 2. Mouvement de retrait/ émission de billets entre agences BCEAO (1996)

	Bénin	Burkina	Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Bénin		2.1%	9.6%	1.4%	4.9%	0.4%	6.0%	24.5%
Burkina	0.4%		10.3%	1.7%	0.7%	0.4%	0.6%	14.1%
Ivoire	5.8%	3.9%		3.1%	4.0%	1.0%	4.4%	22.3%
Mali	0.3%	1.3%	5.5%		0.4%	1.1%	0.1%	8.6%
Niger	1.2%	1.2%	2.5%	0.8%		0.2%	0.6%	6.4%
Sénégal	0.4%	0.8%	3.9%	3.3%	0.4%		0.2%	8.9%
Togo	3.0%	2.0%	8.0%	0.6%	1.4%	0.2%		15.1%

Source : BCEAO, Notes d'information et statistiques, n° 476, Décembre 1997

La côte d'Ivoire (la plus importante agence émettrice de billets (39.8%)), le Mali et le Niger sont les pays qui émettent relativement plus qu'ils ne retirent à l'inverse des 5 autres agences nationales qui retirent plus qu'ils n'émettent.

2. Le échanges

Le échanges intra – communautaires sont appréciés au regard du poids du commerce intra – régional dans le commerce total des Etats de l'UEMOA (Tableau 3).

En termes relatifs donc, les principaux acheteurs de l'UEMOA sont les pays de l'intérieur (Mali – 28.76ù de ses importations, Burkina - 20.74%, Niger – 13.21%) en même temps que la zone représente pour eux un important marché d'exportation (24.07% des exportations du Mali, 18.64% de celles du Burkina) à l'exception du Niger où elle ne représente que 7.76% des exportations de ce pays. Les pays côtiers sont des exportateurs nets, surtout vis-à-vis des pays de l'intérieur. Ils auront moins, lors des négociations, tendance au protectionnisme que les pays encavés.

Si l'on fait abstraction des exportations des produits primaires qui sont l'ouverture de nos économies sur le marché mondial, le commerce intra régional devient alors plus important.

Tableau 3 Les échanges communautaires (% des échanges totaux des pays – 1996)

		Bénin	Burkina	Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Bénin	Export		0.08%	0.05%	ε	0.71%	0.04%	0.59%	1.47%
	Import		0.01%	3.68%	ε	0.01%	3.14%	0.16%	7.00%
Burkina	Export	0.17%		12.29%	1.20%	1.03%	0.05%	3.90%	18.64%
	Import	0.10%		18.41%	0.25%	0.09%	0.75%	1.14%	20.74%
Ivoire	Export	0.92%	2.32%		4.22%	0.79%	1.23%	1.60%	11.08%
	Import	0.01%	0.01%		0.16%	ε	0.80%	0.12%	1.10%
Mali	Export	0.05%	0.20%	14.04%		ε	9.13%	0.65%	24.07%
	Import	0.09%	0.04%	23.05%		0.06%	5.46%	0.06%	28.76%
Niger	Export	1.52%	0.70%	5.01%	0.10%		0.09%	0.34%	7.76%
	Import	2.62%	0.81%	9.14%	0.12%		0.26%	0.26%	13.21%
Sénégal	Export	1.50%	0.96%	2.64%	12.94%	ε		3.68%	21.72%
	Import	0.05%	ε	5.47%	0.03%	ε		0.06%	5.61%
Togo	Export	8.82%	3.71%	2.78%	0.23%	1.16%	0.23%		16.93%
	Import	2.29%	0.10%	4.01%	ε	0.05%	0.73%		7.18%

Source : CEFTE, Pari, rapport final UEMOA ? novembre 1997

3. l'Union douanière

L'union douanière comprend une phase transitoire en vue de la levée des obstacles au commerce. Elle a deux volets :

- la libre circulation des marchandises sur le plan interne
- le TEC (Tarif Extérieur Commun)

Son calendrier de mise en œuvre est :
- Novembre 1997 : les tarifs ont été fixés
- 01 juillet 1998 : le droit de douane maximum doit être ramené à 30%, dans la pratique tous Etats étaient déjà à maximum 25%
- 01 janvier 1999 : les Etats doivent adopter la catégorisation UEMOA des produits avec des taux maximum par catégories, à savoir :
  - ✓ Catégorie 0 : 0%
  - ✓ Catégorie 1 : maximum 5%
  - ✓ Catégorie 2 : maximum10
  - ✓ Catégorie 3 : maximum 25%
- 01 janvier 200 : entrée en vigueur du Tec

3.1. Le régime du cru et de l'artisanat traditionnel

Les produits du cru et de l'artisanat traditionnel circulent librement sans prohibition et sans droit de porte e.g., les sandales en cuir, le riz (paddy ou décortiqué), l'eau minérale, le lait frais, les céréales, les animaux et la viande. La liste limitative de ces produits (46 produits du cru et 32 de l'artisanat traditionnel) est annexée à l'acte additif n° 04/96 instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA et son mode de financement. Seulement ces produits peuvent pater la TVA à condition que cela soit le cas pour le pays importateur bien sûr dès lors que le contribuable satisfait au seuil d'imposition sinon il n'est pas soumis à la TVA à la différence de l'importateur qui peut l'être s'il s'avère que son chiffre d'affaires dépasse le seuil fixé.

3.2. Le régime des produits manufacturés

Avant l'entrée en vigueur du TEC, les produits industriels sont classés en deux catégories :
- les produits agréés à la TPC
- les produits non agréés

Les produits non agréés subissent depuis le 1er juillet 1996 un abattement de 5% sur les droits d'entrée

Les produits agréés subissent un abattement fiscal (sur 3 ans) sur le droit d'entrée de :

- 30% depuis le 01.07.1996
- 60% depuis le 01.07.1197
- 80% depuis le 01.01.1999
- 100% à partir du 01.01.2000

Pour être agréé, le produit doit avoir, soit :

- 60% en quantité de matières premières d'origine communautaire
- 40% de valeur ajoutée communautaire

A la fin de la TPC, l'agrément sera supprimé, mais il y aura le certificat d'origine délivré par les Etats sur la base des conditions actuelles d'agrément à la TPC. Il est envisagé un seul type de certificat d'origine. Si le certificat d'origine est contesté, le pays importateur perçoit la taxe préférentielle en consignation ou garantie des droits et après redressement, le produit supportera le TEC plus une amende en cas de non-conformité constatée.

Le certificat d'origine est délivré pour chaque expédition (la douane, fait des amputations lorsque la commande est livrée par paquets jusqu'à épuisement du volume total commandé). Il est géré par l'administration technique du pays e.g. au Mali, la DNI pour les industriels, la DNA pour les produits agricoles, l'UEMOA ayant fixé les grandes lignes du système de certification.

Le TEC, institué en novembre 199 et applicable au 1er janvier 2000, sera perçu à la frontière nationale. Son taux maximum a été établi en tenant compte de la disposition de l'OMC qui dit que l'union douanière ne doit pas entraîner une aggravation de la fiscalité, d'où la fixation au niveau du pays qui avait le plus faible taux maximum i.e.

$$TEC \leq MIN\ (MAX\ (\text{droit d'entrée}))$$

A partir de l'an 2000, l'application du TEC marquera l'effectivité de l'Union douanière. Il est la somme de 3 droits permanents :

- DD – droit de douane
- RS – redevance statistique au taux unique de 1% sans exonération
- PCS – prélèvement communautaire de solidarité au taux unique de 0.5%

Le DD prendra le valeurs 0%, 5%, 10%, 20%, selon les quatre catégories de produits que sont :

- catégorie 0 : biens à caractère social
- catégorie 1 : biens de première nécessité, matières premières de base et biens d'équipement
- catégorie 2 : intrants et produits intermédiaires
- catégorie 3 : biens de consommation finale et tous autres biens non repris dans les autres catégories.

A côté des droits permanents, il y a 2 droits temporaires, crées par le même texte qui crée le TEC :
- TDP –Taxe Dégressive de Protection
- TCI – Taxe Conjoncturelle à l'Importation

La TDP (avec une dégressivité de ¼ chaque année sur 4 ans à compter du 1er juillet 1999 – Ainsi le taux sera de 0% à partir du 1er janvier 2003) vise à corriger pour certains produits la baisse de protection effective due à l'abaissement des droit, à la condition toutefois que la perte de TPE soit de :
- 25% à 50% TDP base = 10%
- Plus de 50%, TDP haute = 20%

La formule de calcul du TPE est :

$$TPE = \frac{VA}{\frac{CA}{1+TPN_O} - CI_D - \frac{CI_W}{1+TPN_W} - \frac{CI_U}{1+TPN_U}} - 1$$

Où

VA Valeur ajoutée de l'output

CA Chiffre d'affaire en output

CI_D Consommation intermédiaire domestique

CI_W Consommation intermédiaire importée des pays hors UEMOA

CI_U Consommation intermédiaire importée des pays de UEMOA

TPN_O Taux de protection nominale de l'output

TPN_W Taux de protection nominale tarifaire de la consommation intermédiaire importée des pays hors UEMOA

TPN_U Taux de protection nominale tarifaire de la consommation intermédiaire importée des pays de l'UEMOA

Le texte a été signé en mars 1999, avec seulement une douzaine de produits :
- lait concentré
- huiles végétales raffinées
- huile végétales brutes
- produits carnés

- sucre
- concentré de tomate
- cigarettes
- poudre détergente
- allumettes
- sacs de jute
- sacs en polypropylène
- piles

La TDP sera nationale et non régionale pour éviter qu'elle ne provoque de l'inflation dans les pays où le taux de taxation était déjà très bas, e.g. ne pas amener un pays qui était à 5% de droit d'entrée à 15% ou 25% à cause de la TDP.

La TCI (au taux de 10%) est appliquée sur les produits de l'agriculture et de l'agro-industrie, pour lutter contre les variations erratiques de prix autour d'une valeur de référence (sorte de valeur mercuriale) fixée une fois par semestre. Le TEC et TCI seront calculés sur cette valeur de référence et non sur la valeur CAF en cas de baisse de cette valeur sur le marché mondial.

La TCI concerne 2 types de produits :
- Les produits à prix garantis (e.g. riz) pour lesquels la valeurs de référence est calculée en tant qu'une moyenne simple du prix sur :
  - ✓ le marché américain
  - ✓ le marché européen
  - ✓ le marché libre
- les produits à prix non garanti (e.g. riz) pour lesquels la valeur de référence est une moyenne pondérée
  - ✓ du prix inférieur (0.7)
  - ✓ du cours mondial (0.3).

4. La fiscalité

Le traité du janvier 1994 dit qu'il faut harmoniser la fiscalité autant que c'est nécessaire. De l'inventaire des impôt sur biens et services dans les de l'UEMOA. La TVA semblait se généraliser. Ainsi, en 1996, 7 des 8 pays appliquaient la TVA contre seulement 3 en 1994 (Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger), 3 autres ayant suivi à la faveur des réformes d'ajustement et de la dévaluation (bénin, Burkina Faso, Mali), le Togo a commencé à l'appliquer le 1er janvier 1996 ; donc il ne reste plus que la Guinée Bissau.

4.1. La TVA

L'harmonisation signifie que :

- La TVA soit l'impôt de consommation de référence dans tous les pays qui adhère à l'UEMOA
- Les divergence soient éliminées pour qu'il y ait les même règle applicables e.g. que la TVA s'applique à l'ensemble des actes y compris les services
- Les cas d'exonération soient réduits tant dans le code communautaire d'investissements que dans les accords ou conventions d'établissement (qui sont des exonérations ponctuelles)
- Les principes soient communs s'agissant du fait générateur de la TVA, de son exigibilité et du régime des déductions
- L'observation des étapes d'application du programme conformément aux directives n° 2 et 3, portant sur la TVA respectivement les droits d'accises, du Conseil des ministre du 22 décembre 1998
- En vue de faciliter le travail de l'administration fiscale, les seuils d'imposition sont fixées, selon le pays, à :
  - ✓ 30 et 50 millions de chiffre d'affaires TTC pour des opérations de livraison de biens
  - ✓ 15 et 25 millions de chiffre d'affaire TTC pour les prestations de services
  - ✓ Au-delà de ces seuils, les entreprises sont assujetties au régime réel d'imposition

En 2002, le plan d'harmonisation de la TVA est bouclé :

- taux unique compris entre 15 et 20%
- même liste d'exonérations
- même montant d'imposition.

4.2. Les droits d'accises

Le droit d'accises est une taxe spécifique sur un produit (la cola au Niger, le sel au Mali, etc.), généralement pour des impératifs budgétaires, taxe perçue soit ad valorem soit sous forme de droit spécifique e.g. F/Kg, F/l, etc.

Puisque le droit d'accises ne doit pas constituer une entrave à la libre circulation des produits, le taux ne doit donc pas être prohibitif, c'est pourquoi la liberté n'a pas été laissée aux Etats d'imposer à leur guise. Il est retenu une liste de 9 produits (contre 12 initialement) tel que :

- 2 pou tous les pays :
  - ✓ Tabac (10- 40%)
  - ✓ Boissons, alcoolisées (10 – 45%) et non alcoolisées à l'exclusion de l'eau (0- 20%)

- une sélection de 4 au maximum sur un panier de 7 produits :
  - ✓ café (1 – 12%)
  - ✓ cola (10 – 30%)
  - ✓ thé (1 – 12%)
  - ✓ huiles et corps gras alimentaires (1 – 15%)
  - ✓ arme et munitions (15 -40%)
  - ✓ farines de blé (1 – 5%)
  - ✓ produits de parfumerie et cosmétiques (5 – 15%)

Les droits sont assis :
- à l'importation, sur la valeur en douane majorée des droits d'entrée, à l'exception de la TVA
- pour la production locale, sur le prix sorti – usine, à l'exclusion de la TVA.

Ces droits entrent en vigueur au plus tard le 31 décembre 2000.

L'harmonisation des droits (prélèvements) applicables aux produits pétroliers fera l'objet d'une directive spécifique.

5. Le code communautaire des investissements

Le code communautaire s'appuie sur l'union et sur la fiscalité dont il reprend les principaux éléments sans s'en écarter trop avec toutefois des mesures transitoires de protection.

Les principales caractéristiques visées peuvent être synthétisées comme suit :
- le code ne doit pas être discriminatoire entre investisseurs (national ou étrange)
- le code doit être simple d'application pour éviter les interprétation, sources possibles de corruption
- le code doit être transparent
- le code doit s'appliquer à tous les secteurs à l'exception des secteurs pétrolier, minier et forestier qui seront traités à part à travers des codes propres à ces secteurs.

Le code communautaire d'investissements définit deux conditions pour bénéficier des avantages accordés aux investisseurs :
- l'investissement est au moins égal à un montant plancher I tel que :
  - ✓ I égal à 5 millions s'il s'agit de la production
  - ✓ I égal à 100 millions s'il s'agit du commerce

- l'investissement entraîne soit
  - ✓ la création d'une activité nouvelle

- ✓ la modernisation
- ✓ l'extension et la diversification d'une activité existante
- ✓ le renouvellement des équipements

Au niveau de la phase d'exploitation, l'esprit de gratuité est levé, d'où paiement progressif d'un cinquième de plus chaque année du BIC pendant les 5 premières années :

- 1/5 la 1er année
- 2/5 la 2è année
- 3/5 la 3è année
- 4/5 la 4è année
- 5/5 la 5è année

La patente et les taxes professionnelles seront payées parce que ce sont des impôts locaux dont les produits alimentent pour l'essentiel des budgets de décentralisation.

6. Le régime des compensations

Le PCS est destiné prioritairement :

- Au Fonds de compensation (des moins –values fiscales)
- Au Fonds de réserve pour la couverture des déficits de compensation des moins – values
- Au Fonds d'appui à l'intégration régionale (FAIR)
- Au financement du fonctionnement de l'Union
- A toute autre activité de l'UEMOA

Le FAIR pourrait aussi être alimenté, en dehors du PCS par des bailleurs de fonds comme l'UE, l'US _AID, l'ACDI, le Fonds Koweïtien etc. Aujourd'hui, l'UE apporte une subvention pour le fonctionnement de la commission de l'UEMOA.

Il y a un délai de compensation (2003) au –delà duquel il n'y aura plus de compensation. Dans la pratique, ce sont 3 pays qui enregistrent des pertes de recettes, ce sont le Burkina, le Mali et le Niger. Après le délai, les deux priorités (fonds de compensation et fonds de réserve pour compensation) disparaissent pour faire place au FAIR et au fonctionnement de la commission.

Références bibliographiques

1. Acte additionnel n° 01/97 du 23 juin 1997 modifiant l'article 12 de l'acte additionnel n° 04/96 du 10 mai 1996, instituant un régime tarifaire

préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA et son mode de financement
2. Acte additionnel n° 04/98 du 30 décembre 1998 portant modification de l'article premier de l'acte additionnel n° 01/97 du 23 juin 1997 modifiant l'article 12 de l'acte additionnel n° 04/96 du mai 1996, instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA
3. Acte additionnel n°04/96 du 10 mai 1996 instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA
4. BCEAO (1995) : Rapport sur le cadre juridique, réglementaire et fiscal de l'investissement dans les pays de l'UEMOA
5. CEFTE : programme d'appui régional à l'intégration des pays de l'UEMOA, Rapport final UEMOA, Aix – en Provence, novembre 1997
6. Directive n° 01/98/CM/UEMOA du 3 juillet 1998 portant adoption du programme d'harmonisation des fiscalités indirectes au sein de l4UEMOA
7. Directive n° 02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des Etats membres en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
8. Directive n° 03/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législation des Etats membres en matière de droits d'accises
9. Directive n° 01/98/CM/UEMOA du 03 juillet 1998 portant adoption du programme d'harmonisation des fiscalités indirectes au sein de l'UEMOA. Programme d'harmonisation de la fiscalité indirectes intérieur au sein de l'UEMOA – Annexe à la Directive n° 01/98/CM/UEMOA du 3 juillet 1998 portant adoption du programme d'harmonisation des fiscalité indirectes au sein de l'UEMOA
10. Directive n° 07/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 donnant mandat à la Commission pour ouvrir et conduire les négociations en vue de la conclusion d'un accord entre les USA et l'UEMOA, relatif au développement des relations de commerce et d'investissement
11. Semedo, P. Villieu (1997) : La zone franc – mécanismes et perspectives macro – économique, Ellipses, Paris
12. Jeune Afrique Economique n° 273 du 19 octobre – novembre 1998 : Le classement des pays de la zone franc, pp. 19-29
13. Rapport d'activités (décembre 1998) de la commission présentée à la Conférence des chef d'Etats et gouvernement de l'UEMOA, juillet 1997 – décembre 1998
14. Règlement n° 02/97/CM/IEMOA du 28 novembre 1997 portant adoption du Tarif extérieur Commun de l'UEMOA
15. Règlement n° 14/99/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant adoption des modalités de mise en œuvre de la dérogation prévue à l'article 86 du traité de l'UEMOA
16. Règlement n° 03/99/CM/UEMOA du 25 mars 1999 portant adoption du mécanisme de la Taxe Dégressive de protection au sein de l'UEMOA

17. Règlement n° 04/99/CM/UEMOA du 25 mars 1999 portant institution d'un système de détermination de la valeur en douane dénommée valeur de référence au sein de l'UEMOA
18. Règlement n° /99/CM/UEMOA du … portant adoption du mécanisme de la Taxe Dégressive au sein de l'UEMOA
19. Traité de l'union Economique et monétaire ouest Africaine (UEMOA). Bulletin officiel UEMOA n° 05, édition spéciale.

Tradition et bien être familial

Moussa COUMARE[*]

Résumé

Le présent article se propose par rapport au thème dégagé, de :

- Connaître les pratiques traditionnelles et préjugés sociaux néfastes au bien être familial
- Comprendre la relation entre les pratiques traditionnelles néfastes, les préjugés sociaux et la santé de la femme et de l'enfant
- Participer à la lutte contre les préjugés sociaux et les pratiques traditionnelles néfastes de son milieu.

Introduction

Bien que l'on ne comprenne pas encore toutes les interrelations qui existent entre population et développement, tous les gouvernements ont pris conscience de la nécessité de prendre en considération la dynamique de la population dans leur société, en particulier au niveau de la planification à l'échelle nationale.

Mais quelles que soient les lois (sociales, politiques, économiques, environnementales, culturelles) qui régissent l'évolution des phénomènes de population, elles sont forcement, tributaires des décisions et des actions des individus en ce qui concerne par exemple la reproduction, le mariage ou les mouvements migratoires.

Les individus peuvent être donc considérés comme des acteurs démographiques, des acteurs sociaux agissant et réagissant avec les besoins et les caractéristiques dominantes sociales, économiques et culturelles de leur milieu : association, famille, communauté, environnement.

Dans le cadre du développement, les contenus ayant trait à la population mettent l'accent sur les interrelations qui existent entre le macro – niveau et le micro – niveau. C'est ainsi que d'une part ils se proposent d'expliciter le processus par lequel la société globale exerce une influence sur les acteurs démographiques (les individus) et comment ces derniers agissent à leur tour sur l'évolution de la société globale.

[*] Professeur – Assistant à la Faculté des Sciences Juridique et Economiques – Université de Bamako

En suite, les contenus éducatifs visent à faire converger d'une manière significative, les possibilités et les exigences de la société globale avec les besoins et aspirations des individus. Ainsi la qualité de la vie se situe à la jonction du macro –niveau et du micro – niveau.

C'est dans le cadre de la réalisation des objectifs afférents à l'amélioration de la qualité de vie qu'est né le projet « Education scolaire à la vie familiale et en matière de population ».

La présentation que nous en faisons ici porte sur « Ressources des familles et dégradations des valeurs sociales et morales »

Nous présenterons successivement :
- les concepts
- les indicateurs
- les problèmes
- les remèdes

1. Les concepts

1.1. Le concept de ressources familiales

Sur le plan financier, le terme ressource désigne :
- Au niveau de l'entreprise (la personne morale), l'ensemble des fonds dont elle dispose en une date donnée. Ils sont apportés soit par le ou les propriétaires de cette entreprise soit par elle – même soit par des tiers.
- Au niveau de l'individu la ressource est soit la rémunération du travail physique ou intellectuelle, soit la rente, le profit.

La famille est perçue ici comme étant un ensemble d'individus partageant un ensemble de revenus, un toit et ayant un lien de sang.

Ainsi la ressource de la famille est la somme des ressources des individus qui la composent.

1.2. Le concept de valeur sociale et morale

Il s'agit ici de tout ce qui régit les rapports sociaux de façon positive tels que les pratiques ancestrales,le comportement, les rapports sociaux, le respect mutuel, l'entraide, le soutien, la conduite, le respect des moeurs, l'éducation à la science, la religion…

1.3. Le concept de santé de la femme et de l'enfant

Par santé de la femme et de l'enfant nous entendons le bien –être général tant physique que mental et social de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions, son fonctionnements et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité. C'est le concept global de santé en matière de reproduction défini par la conférence internationale pour la population et le développement en 1994.

2. Les indicateurs

2.1. Les indicateurs de ressources et leur évolutions

Sur le plan macro – économique, dans un monde de plus en plus compétitif et globalisé où il existe des disparités extraordinaires entre pays riches et pays pauvres en terme de revenu par tête, de PIB/tête qui n'ont jamais été aussi élevé de un à vingt et qui sont à la limite deb l'intolérable.

Au Mali, une société atomisée essentiellement rurale basée sur le consensus social, avec une densité de population très faible, des coûts de transaction élevés entre villes et campagnes et villes inaccessibles les unes des autres s'oppose à une société de compétition urbanisée.

2.1.1. Les campagnes

A ce niveau, les revenus viennent essentiellement de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la cueillette.

L'agriculture est basée sur l'exploitation des stocks de ressources naturelles constituées par les éléments minéraux et organiques qui existent dans les sols. Dans la région sahélienne ce stock est originellement pauvre en éléments minéraux et s'épuise rapidement sous culture. Dans l'agriculture sahélienne, la logique d'exploitation traditionnelle est basée sur la culture inhérente à longue jachère qui alterne deux phases : courte période (3 à 4 ans), longue période (plus de 5 ans).

Quand le stock diminue sous culture et atteint un seuil critique la capacité de production, est mise en cause. Le sol pour être reconstitué est mis en jachère pendant 10 ou 20 ans, en attendant d'autres sols sont exploité autour du village.

En plus de cette méthode traditionnelle qui est la plus ancienne que l'on rencontre dans la plupart des civilisations agraires, on a aussi des situations plus originales qui sont observées localement. Par exemple le recours fréquent au bétail pour reconstituer le sol par l'intégration agriculture – élevage.

Dans les systèmes d'agriculture d'autosubsistance, hors marché, le développement des superficies est proportionnel au besoin. Là les superficies cultivées augmentent en fonction de la croissance démographique, en raison d'un ½ hectare par habitant. Très peu de capital y est utilisé, il y a peu d'équipement et les produits y sont faiblement valorisés.

Quat à la situation de connexion avec le marché où les terres disponibles sont abondantes la même stratégie est observée.

Par ailleurs le paysan cherche soit à minimiser le risque sur les besoins fondamentaux du groupe social : la famille et l'exploitation ; soit à maximiser l'utilité économique et sociale des facteurs de productions disponibles. Ci la priorité est accordée à la survie du groupe social, ce qui peut engendrer des comportements antiéconomiques au premier abord : forte aversion du risque, volonté de diversification plutôt que de maximisation des avantages comparatifs et faible investissement en capital.

Notons aussi que le lien entre l'élevage et l'agriculture sécurise la population pastorale, l'élevage n'est pas dans une économie d'autosuffisance, il est commerçant, sa sécurité alimentaire est le bétail qu'il vend.

L'éducation paraît aussi comme un facteur déterminant dans le développement rural. Les succès de productivité au Mali –sud ne sont pas liés uniquement à l'augmentation des revenus à la culture attelée et crédit. Ils sont liés uniquement à l'action d'alphabétisation qui a permis d'avoir aujourd'hui des organisations paysannes performantes.

2.1.2. Les villes

Les revenus urbains proviennent de deux secteurs :
- le secteur structuré dit formel
- le secteur informel

L'enquête sur les activités économiques du Mali de 1989[19] a permis d'approfondir les questions de population actives, d'emplois informels et de pluri – activités. Il a été dégagé en cette année que la population active du Mali s'élevait à 2.939 mille habitants Elle se décompose en population active occupée et en population active sans travail.

A tous les actifs occupés la question a été posée de savoir s'ils exerçaient une autre activité à côté de l'activité principale déclarée.

[19] Mission française au Mali, club du sahel, CEPAG –ENA L e Mali dans le XXI[e] S

Cette question a été posée également à toutes les personnes qui s'étaient déclarées inactives (2.171.000), comme les femmes au foyer, les élèves, les étudiants, les retraités, les handicapés, etc. Plus de 400.000 personnes déclarant des activités annexes ont ainsi été récupérées, en grande majorité, il s'agissait des femmes (364.000) et spécialement les femmes au foyer.

La répartition du secteur informel selon le type d'activité indique qu'à titre d'activités principales les activités informelles en milieu urbain représentent 57%[20] de l'emploi total.

On remarque par ailleurs que le secteur informel qui à titre d'activité principale est masculin à 46% et féminin à 54% devient féminin à 71% si l'on tient compte des activités complémentaires. Ce qui montre l'importance de la pluriactivité et des emplois secondaires chez les femmes.

L'enquête du BIT en 1978 à Bamako indique que les petites entreprises du secteur informel touchaient un revenu 5.4fois supérieur au salaire minimal légal. Ce qui montre par rapport à cette période (1970 – 1980) que les revenus tirés d'activités informelles sont supérieurs à ce que prétendaient les concepts et hypothèses forgés à l'origine.

2.2. Les indicateurs de valeurs sociales et morales

Les indicateurs de ressources ont permis de faire ressortir la place de la femme dans l'accumulation de revenus et partant sa participation au bien – être familial, surtout si l'on tient compte du fait que le lien Mère – enfant est plus étroit dans la société malienne que celui de Père – enfant.

Ici au Mali l'éducation non scolaire au niveau de la famille est toujours réservée aux grands parents car passant beaucoup plus de temps avec les enfants à la maison. La mère by participe souvent en partageant cette intimité Grands – parents – enfants, avant de rejoindre la plupart du temps le père dans les activité productives.

Par ailleurs le père, de part sa nature féodale, se préoccupe de son devoir de servir toujours de référence en besogne. Ainsi, il adopte toujours un comportement qui dicte que c'est lui l'incarnation du pouvoir, il confisque à cet effet la parole, la clairvoyance. Ainsi même si quelque part il est conseillé par les autres, surtout la mère cela n'est jamais perçu. Les enfants se confient donc toujours soit à leur Mère ou à leurs grands parents par crainte de désobéir le Père.

[20] Op cit

3. Le lien entre pratiques traditionnelles, préjugés sociaux et dégradation de valeurs sociales et morales

Les enfants en grandissant, apprécient à leur tour la place de chacun dans la famille. Il est ainsi fréquent que les enfants constatent l'insuffisance de revenu du père face non seulement à leurs besoins immédiats et ceux de leur mère, mais aussi aux besoins vitaux de la famille. Ils peuvent finir par se révolter contre l'autorité du père. Ce qui souvent conduit aux abandons même des familles par les enfants.

4. Solutions

Le premier enjeu pour le Mali est le développement de la production du monde rural avec la nécessité d'entrer dans une culture de surplus. Il est urgent pour le Mali de se positionner sur le marché sous régional par le développement des productions alimentaires d'exportation. Le Mali doit mettre en œuvre les politiques agricoles nécessaires pour atteindre ce but.

D'une part les potentialités agricoles du pays sont énormes, d'autre part il existe un marché le Sénégal et la Mauritanie et l'énorme marché du golfe de Guinée très compétitif avec deux cents millions d'urbains entre Abidjan et Douala en 2020.

Le problème qui se pose tient aux conditions de production de ce surplus et à la stabilisation des débouchés, sur lesquels pèsent deux risques : le prix du produit et le risque sur le produit. Pour cela il faut d'une part accroître la valeur ajoutée et compenser les investissements par les grands volumes de production et vendre au moindre coût. D'autre part, il faut développer les intermédiations et les formes contractuelles allant dans le sens de la sécurisation des marchés.

Un deuxième enjeu est la domaniale, le Mali doit nécessairement développer une bonne politique de gestion domaniale pour la prise en charge de la périphérie urbaine qui, la plupart du temps s'ajoute à la ville avec les réalité et les pratiques villageoises.

L'éducation y joue également un rôle très important. L'alphabétisation a permis d'avoir des organisations paysannes performantes. L'évolution de l'agriculture passe nécessairement par le développement de l'éducation.

L'école offre aussi un cadre idéal d'interpénétration des cultures avec une réelle prise de conscience de la nécessité de l'entraide dans les familles.

Wassili Leontief et son œuvre

Massa Coulibaly*

Le prix Nobel d'économie 1973, Wassili Leontief, est mort le 5 février 1999 à New York à l'âge de 93 ans. L'universitaire américain d'origine russe (ses premiers travaux 19923 – 24 ont porté sur la planification soviétique) est (le fondateur de la méthode Input – Output, base de la comptabilité nationale et fondement de la construction de la matrice de comptabilité sociale et donc de tout le développement des modèle calculables d'équilibre général. A Harvard où il est resté entre 1931 et 1975, il publie en 1941 « la structure de l'économie américaine 1919 – 39 ». Il poursuit ses travaux à Université de New York.

La plus grande contribution de Leontief à la science économique aura donc été le Tableau d'Echanges Inter – industriels ou tableau d'Ensemble de l'Economie. Ce tableau est l'approfondissement des travaux comme:

- Le tableau économique de François Quesnay (1758)
- La théorie de l'équilibre général de Léon Walras (1874)
- Les schémas de la reproduction élargie de Karl Marx (''Le capital'' – 1885)

Le tableau de Leontief, en 4 cadrans, donne en :

- lignes : le processus de répartition et d'utilisation du bien
- colonnes : le processus de fabrication du bien.

Fournisseur ☛ / ☚ Bénéficiaire	1	2	…	j	…	n	Y	X
1								
2				(I)			(II)	
i				X_{ij}			Y_i	
n								
S W				(III)				(IV)

(I) contribution de la branche (i) à la consommation de (j) ou part de la production de (i) consommée par (j)

(II) Consommation finale de (i), soit Investissement + Consommation privée + Consommation publique + Variation des stocks + Exportation

* Professeur d'économétrie à la Faculté des sciences juridiques et économiques – Université de Bamako

$$Y_i = X_i - \sum_j X_{ij}$$

(III) Consommation intermédiaire (S), tant de la production locale que des importations, et Valeur ajoutée (W)

Les problèmes qui se posent généralement en rapport avec l'analyse économique basée sur ce genre de construction sont :

- la prise en compte des activités de commerce extérieur, une solution pouvant consister à dissocier X_{ij} selon que c'est locale ou importée avec cet inconvénient que la dimension du cadran I s'en trouve doublée ou inclure une ligne (n +1) pour les importations et une colonne supplémentaire pour les exportations
- le problème de classification des branches
- la dimension du modèle compte tenu de la disponibilité et de la collecte des données statistiques avec lesquelles le modèle sera construit
- L'agrégation (horizontale – les produits ou verticale – les stades de production) des branches.

Le modèle construit à partir du tableau est un modèle de programmation mathématique qui analyse l'efficience et la rentabilité des activités économique à partir de la mesure de l'intensité des connexions, directes et inverses, et sur la connaissance des effets de propagation et d'entraînement dans les systèmes cybernétiques. On considère les hypothèses :

- d'homogénéité des branches i.e. que chaque branche produit un seul bien
- d'homogénéité des normes technique en considérant un seul processus technologique de fabrication du produit de la branche
- de fonction de production de type rendements constants.

Le modèle statique, sous forme canonique, s'écrit :

$$X = AX + Y \Leftrightarrow (I - A)X = Y \Rightarrow X = (I - A)^{-1}Y$$

Où $A = \|a_{ij}\|_{n.n}$ avec $a_{ij} = \dfrac{X_{ij}}{X_j}$

La quantité de production de (i) nécessaire à la production d'une unité de bien (j)

La matrice A est telle que : $a_{ij} > 0 \ \forall i \forall j$

$$0 \le a_{ij} < 1$$

$\sum_i a_{ij} < 1$ du fait de $\sum_i X_{ij} < X_j \Leftrightarrow \sum_i \frac{X_{ij}}{X_j} = \sum a_{ij} < 1$

$\|A\| = \max_j \sum_i a_{ij} < 1$

(I – A) est dite matrice de Leontief, non singulière et définie positive.
Le modèle dynamique s'appuie sur la prise en compte des investissements :

$I_i^t = \sum_j I_{ij}^t$ avec pour coefficient d'investissement

$$b_{ij}^{t+1} = \frac{I_{ij}^t}{X_j^{t+1} - X_j^t} = \frac{I_{ij}^t}{\Delta X_j}$$

$$I_{ij}^t = b_{ij}^{t+1}(X_j^{t+1} - X_j^t) \Rightarrow \sum_j I_{ij}^t = I_i^t = \sum_j b_{ij}^{t+1}(X_j^{t+1} - X_j^t) \Leftrightarrow I^t = B_{t+1}(X^{t+1} - X^t)$$

Dans l'hypothèse de $B_t = B_{t+1} = B$ comme $A_t = A$

$$X_t = AX_t + I_t + C_t = AX_t + B(X_{t+1} - X_t) + C_t \Rightarrow$$
$$BX_{t+1} = (I - A + B)X_t - C_t$$

$$X_{t+1} = B^{-1}(I - A + B)X_t - B^{-1}C_t = GX_t - FC_t$$

t = 0 $\quad X_1 = GX_0 - FC_0$

t = 1 $\quad X_2 = GX_1 - FC_1 = G^2X_0 - GFC_0 - FC_1$

t = 2 $\quad X_3 = GX_2 - FC_2 = G^3X_0 - G^2FC_0 - GFC_1 - FC_2$

.
.

t quelconque $\quad X_t = G^tX_0 - \sum_{\tau=1}^{t} G^{t-\tau}FC_{\tau-1}$ modèle dynamique

Le tableau et les modèles qui en résultent sont utilisés pour l'analyse des problèmes de développement, la simulation et à des fins de planification. L'utilité pratique est importante dans la modélisation en équilibre général.